

AP
AUDEMARS PIGUET
Le maître de l'horlogerie depuis 1875



ROYAL OAK
AUTOMATIQUE

BOUTIQUE AUDEMARS PIGUET, 380 RUE ST-HONORÉ, 75001 PARIS, FRANCE, TÉL. 01 40 20 45 45 - www.audemarspiguet.com

1839

14 JUIN 2010 – PARIS

DESIGN

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN



DESIGN

LUNDI 14 JUIN 2010
PARIS – HÔTEL MARCEL DASSAULT
20H

ARTCURIAL

BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

ARTCURIAL
BRIEST – POULAIN – F.TAJAN

Hôtel Marcel Dassault
7, Rond-Point des Champs-Élysées
75008 Paris

ASSOCIÉS

Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

DIRECTEURS ASSOCIÉS

Violaine de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan

DESIGN VENTE N°1839

Téléphone pendant l'exposition
+33 (0)1 42 99 20 48

Commissaire-priseur
Hervé Poulain

Spécialistes
Fabien Naudan,
Directeur associé
+33 (0)1 42 99 20 19,
fnaudan@artcurial.com

Harold Wilmotte,
+33 (0)1 42 99 16 24,
hwilmotte@artcurial.com

Renseignements
Alma Barthelemy,
+33 (0)1 42 99 20 48,
abarthelemy@artcurial.com

EXPOSITIONS PUBLIQUES:

Vendredi 11 juin

11–19h

Samedi 12 juin

11–19h

Dimanche 13 juin

11–19h

Lundi 14 juin

11–14h

**VENTE LE LUNDI 14 JUIN
À 20H**

Catalogue visible sur internet
www.artcurial.com

Comptabilité vendeurs
Sandrine Abdelli
+ 33 1 42 99 20 06
sabdelli@artcurial.com

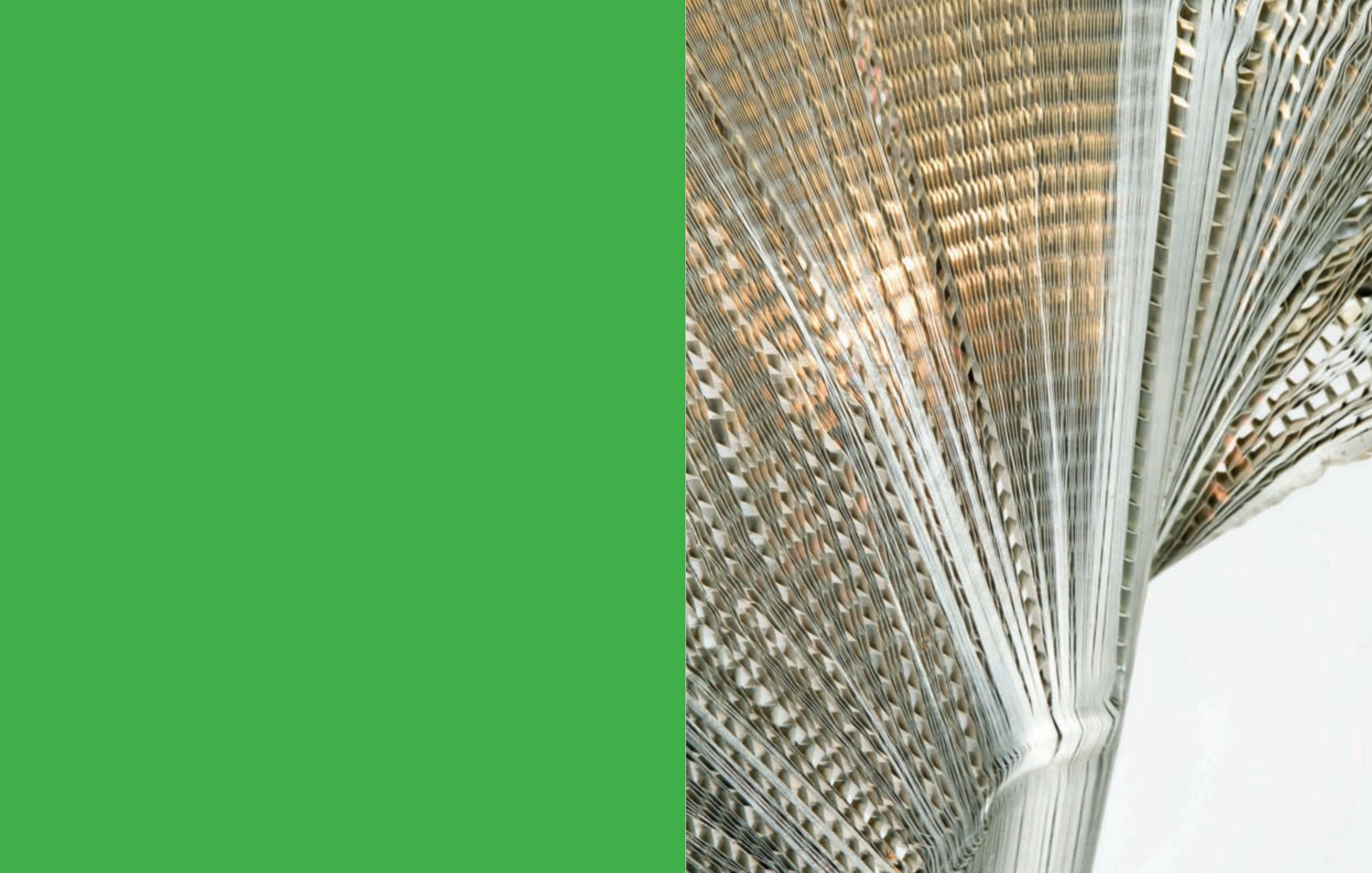
Comptabilité acheteurs
Nicole Frerejean
+ 33 1 42 99 20 45
nfrerejean@artcurial.com

Ordres d'achat, enchères par téléphone
Marianne Balse
+ 33 1 42 99 20 51
bids@artcurial.com











1

Serge MOUILLE

(1922 – 1988)

Applique à deux bras pivotants – 1954

Bras en tube de métal laqué noir, réflecteurs orientables en tôle d'acier repoussée, laquée noir et blanc à l'intérieur, montés sur une rotule en laiton
123 cm de hauteur

8 000 – 12 000 €



2

Serge MOUILLE
(1922 – 1988)

Lampadaire simple – 1953

Structure en fil d’acier cintré, soudé et laqué noir, réflecteur orientable en tôle repoussée laquée noit et blanc à l’intérieur, monté sur rotule en laiton
164 x 76 x 40 cm

6 000 – 8 000 €

3

Isamu NOGUCHI
(1904 – 1988)

Importante suspension – circa 1960

Papier japonais tendu sur une structure en bambou. Armature en tiges d’acier
123 x 40 x 40 cm

Provenance :

Galerie Steph Simon - Paris
Collection particulière - Paris

3 000 – 4 000 €



4

Charlotte PERRIAND
(1903 – 1999)

Ensemble de 10 appliques « CP1 »– 1962

Réflecteur en métal laqué blanc et noir
Édition Steph Simon
7 x 17 x 12,50 cm

2 000 – 3 000 €

5

Charlotte PERRIAND
(1903 – 1999)

Ensemble de 12 appliques « CP1 »– 1962

Réflecteur en métal laqué émaillé rouge, gris et jaune; base en plastique
Estampille Ch. Perriand dans la base
Édition Steph Simon
7 x 17 x 12,50 cm

Provenance :

Galerie Steph Simon - Paris
Collection particluière - Paris

8 000 – 12 000 €



4



5



6
Charlotte PERRIAND
(1903–1999)

Paire de tabourets « tripode »– circa 1955
Fêne massif
40 x 32 cm

1 600 – 2 200 €

7
Charlotte PERRIAND
(1903–1999)

Tabouret « tripode »– circa 1955
Acajou massif
40 x 32 cm

800 – 1 200 €

8
Serge MOUILLE
(1922–1988)

Lampadaire simple – 1953
Structure en fil d’acier cintré, soudé et laqué
noir, réflecteur orientable en tôle repoussée,
laqué noir et blanc à l’intérieur, monté sur
rotule en laiton
164 x 76 x 40 cm

8 000 – 12 000 €



8



**Charlotte PERRIAND,
Pierre JEANNERET
et Charles-Édouard JEANNERET
dit LE CORBUSIER**
(1903 – 1999, 1886 – 1967 et 1887 – 1965)

Rare variante de table Thonet B307 – 1935
Plateau en bois recouvert d'une dalle de verre
laquée bleue, ceinturée d'une cornière en
aluminium et reposant sur une base en profilé
d'acier en T laqué et quatre pieds rapportés en
tube d'acier chromé
Édition Thonet
72,5 x 65 x 110 cm

Provenance :
Restaurant « Crèmerie - chez soi » Marseille.

Un fac-similé du menu de l'époque du restaurant,
retrouvé sous la dalle de verre de l'une de ces tables,
sera remis à l'acquéreur.

Nous remercions Madame Pernette Perriand-Barsac,
Monsieur Jacques Barsac et Monsieur Arthur Rüegg pour
les informations fournies ainsi que leur aide.

12 000 – 15 000 €



En 1929, Charlotte Perriand présente au Salon d'Automne en collaboration avec Le Corbusier et Pierre Jeanneret une série de meubles dont une *Table dalle polie*, référencée par l'éditeur comme *Table Thonet B307*.

En 1935 à Marseille, une crèmerie du centre ville située 5 rue Papère, à quelques mètres de la célèbre Cannebière, cède à la demande de ses clients et se transforme en restaurant, sous l'enseigne «Crèmerie – Chez soi », haut lieu de la vie artistique, théâtrale et nocturne de Marseille.

A. Vidal, propriétaire des lieux, commande auprès des établissements Thonet Marseille l'ensemble du mobilier de ce restaurant : environ quatre-vingt chaises en bois laqué noir et un ensemble de vingt deux tables (deux longueurs 100 et 110 cm). Ces tables, sont la seule variante connue à ce jour (dans ces dimensions et cette finition) de la B307. Elles sont à rapprocher des tables d'appoint dessinées par Charlotte Perriand pour la Villa Church (Lot 41 Vente Artcurial du 26 avril 2005)

10
Charles-Édouard JEANNERET
dit LE CORBUSIER
(1887 – 1965)

Armoire – 1949
Bois laqué blanc
156 x 105 x 53 cm

Provenance :
Appartement de la Cité Radieuse - Marseille

3 000 – 5 000 €

11
Jean PROUVÉ
(1901 – 1984)

Pupitre scolaire biplace n°850 – 1946
Piètement en tôle d'acier pliée et laqué,
plateau, sièges et dossier en bois massif
75 x 120 x 92 cm (29,25 x 46,80 x 35,88 in.)

2 000 – 3 000 €

12
Charlotte PERRIAND
(1903 – 1999)

Table de salle à manger – 1946
Plateau rectangulaire en frêne légèrement
galbé, piètement d'angle à entretoise haute
en frêne
Édition BCB
73,50 x 122 x 82,50 cm

4 000 – 6 000 €

13
Jean PROUVÉ
(1901 – 1984)

Bureau « Standard BS » – 1946
Piètement en tôle d'acier plié laqué gris,
plateau en chêne. Les caissons latéraux sont
manquants
74 x 160 x 84 cm

15 000 – 20 000 €

14
Jean PROUVÉ
(1901 – 1984)

Bureau « Standard BS variante courbe » – 1943
Châssis galbé en tôle d'acier plié laqué,
plateau galbé et tiroirs en chêne, prises
des tiroirs en acier laqué
74,50 x 199,50 x 79 cm

25 000 – 35 000 €



14

11



12



10



15

Jean PROUVÉ

(1901 – 1984)

Potence d'éclairage n°602 – 1952

Tube d'acier laqué noir, tôle et fils d'acier
laqué noir, bois

95 x 215 cm

Provenance :

Immeuble d'Air France à Brazzaville

Galerie Patrick Seguin - Paris

Collection particulière - Paris

40 000 – 60 000 €



16

Georges JOUVE
(1910–1964)

Miroir « Forme libre » – 1955
Céramique émaillée noire
Signé au dos
32 x 36 cm

6 000 – 8 000 €

17

Georges JOUVE
(1910–1964)

Pied de lampe – circa 1955
Céramique émaillée noire
Signée sous la base
44 x 18 cm

Un certificat d'authenticité sera remis par la famille de
l'artiste à l'acquéreur

5 000 – 7 000 €

16



17



18

Georges JOUVE

(1910 – 1964)

Vase « Cylindre » – 1955

Céramique blanche et bleue

Signé et monogrammé sous la base

21 x 25,50 cm

Provenance :

Acquis auprès de l'artiste par les parents de l'actuel
propriétaire en 1958

8 000 – 12 000 €



19

Ettore SOTTASS
(1917–2007)

Canapé « Califfo »– 1964

Structure en palissandre laqué, coussins en
polyuréthane expansé recouvert de tissu
Édition Poltronova
52 x 200 x 84 cm

8 000 – 12 000 €

19



20

Ettore SOTTASS
(1917–2007)

Bibliothèque – 1979

Mé laminé polychrome, tube néon jaune
Collection Bauhaus I
Édition Studio Alchimia
245 x 168 x 30 cm

6 000 – 8 000 €

20



21

Jean ROYERE
(1902 – 1981)

Suspension « Gerbe » six lumières – 1955
Métal relaqué vert sur une base originale rouge
« coq de roche »
77 x 75 x 75 cm

Provenance :
Acquis en 1955 auprès des établissements Champion
(Paris IX^e) par les parents de l'actuel propriétaire
Monsieur et Madame Robert L. pour leur résidence
de Mareil - Marly , la Villa Claire Forêt.
Une copie du catalogue des établissements Champion
représentant l'intérieur de la villa sera remis
à l'acquéreur.

8 000 – 12 000 €



22

Jean ROYERE
(1902 – 1981)

Paire d'appliques « Gerbe »
trois lumières – 1955
Métal relaqué vert sur une base originale rouge
« coq de roche »
32 x 47 x 28 cm

Provenance :
Acquis en 1955 auprès des établissements Champion
(Paris IX^e) par les parents de l'actuel propriétaire
Monsieur et Madame Robert L. pour leur résidence
de Mareil - Marly , la Villa Claire Forêt.
Une copie du catalogue des établissements Champion
représentant l'intérieur de la villa sera remis
à l'acquéreur.

8 000 – 12 000 €



22



23

Jean ROYERE
(1902 – 1981)

Applique « Sinus » quatre lumières
et un retour simple lumière – 1955
Métal relaqué vert sur une base originale rouge
« coq de roche »
applique: 19 x 179 x 17 cm
retour: 19 x 85 x 17 cm

Provenance :
Acquis en 1955 auprès des établissements Champion
(Paris IX^e) par les parents de l'actuel propriétaire
Monsieur et Madame Robert L. pour leur résidence
de Mareil - Marly , la Villa Claire Forêt.
Une copie du catalogue des établissements Champion
représentant l'intérieur de la villa sera remis
à l'acquéreur.

10 000 – 15 000 €



23

Jean ROYERE

(1902 – 1981)

Canapé « Eléphanteau » – 1952

Structure en chêne garni et recouvert de tissu rouge, reposant sur piètements coniques en chêne massif
110 x 195 x 60 cm

Provenance :

Collection du Docteur Moulonguet

Vente « Le Regard d’Allan » - Etude Binoche Paris

Collection Particulière - Paris

Bibliographie :

Axel de Heeckeren, « Jean Royère », Paris, mars 1985, reproduit sous la planche n°48 Un exemplaire similaire reproduit planche 7

P.E Martin-Vivier, « Jean Royère », Édition Norma, Paris - 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 223

60 000 – 80 000 €



25

Jean PROUVÉ

(1901 – 1984)

Ensemble de 12 chaises standard
démontables dites « Cafétéria n°300 »
– création 1950

Tôle et tube d'acier plié relaqué

noir et contreplaqué moulé

(quelques sauts de placage)

Fabrication Atelier Jean Prouvé

80 x 41 x 47 cm

50 000 – 70 000 €



26

Jean PROUVÉ
(1901 – 1984)

Chaise dite « Standard Démontable » – 1947

Assise et dossier en contreplaqué moulé,
structure en chêne massif, entretoise
en aluminium et acier laqué
Fabrication Atelier Jean Prouvé
80 x 40 x 47 cm

Provenance :
Galerie Patrick Seguin - Paris
Collection Particulière - Paris

14 000 – 18 000 €



27

Charlotte PERRIAND

(1903 – 1999)

Importante table de salle à manger

dite « 10 couverts » – 1967

Plateau massif en teck d'Afrique reposant
sur quatre pied ellipses

Édition Steph Simon – Paris

82 x 269 x 86 cm

Provenance :

Acquis en 1967 par l'actuel propriétaire,
Mr Jean - Louis Auge, Architecte honoraire,
auprès de la galerie Steph Simon
(commandé en 1966)

30 000 – 50 000 €

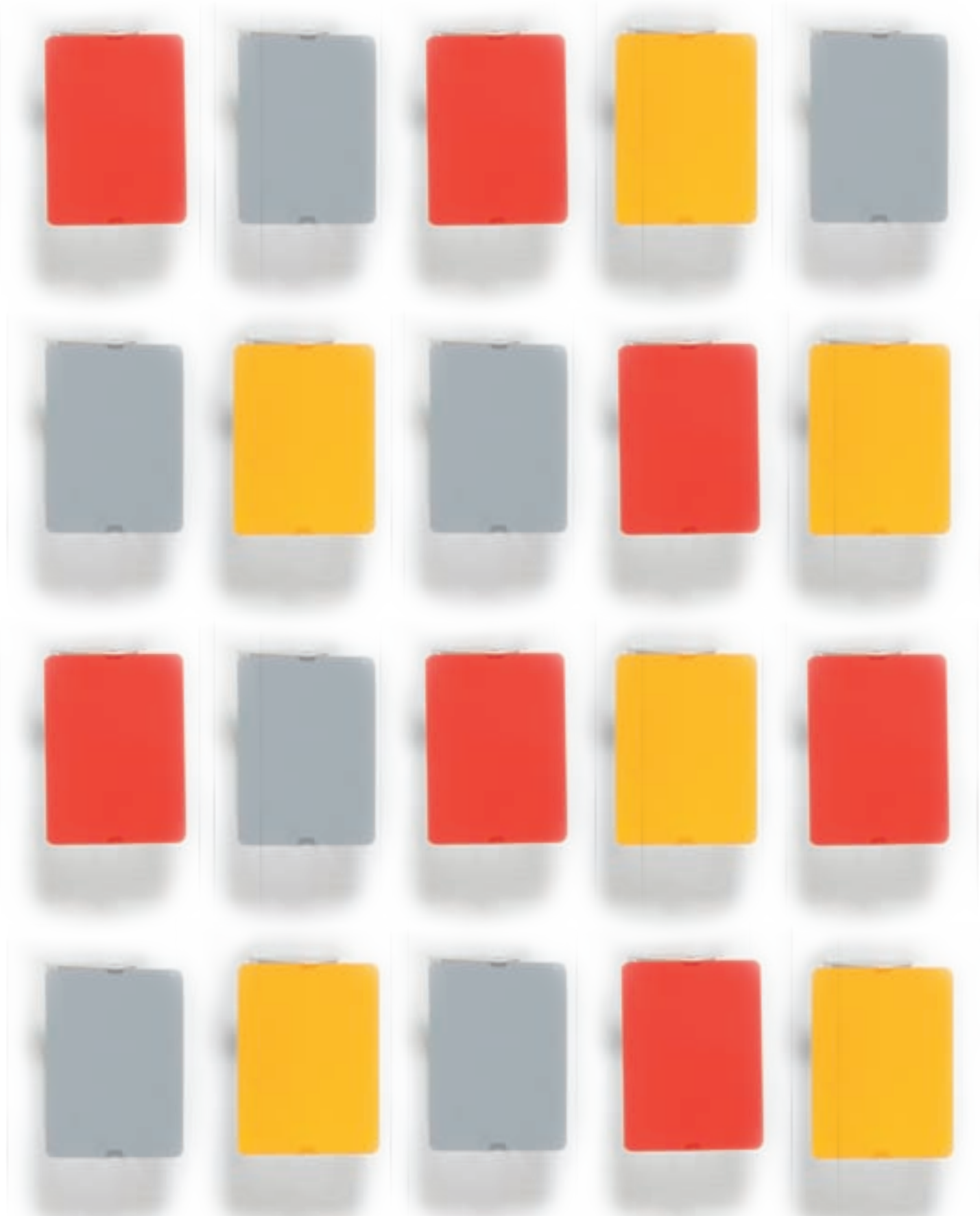
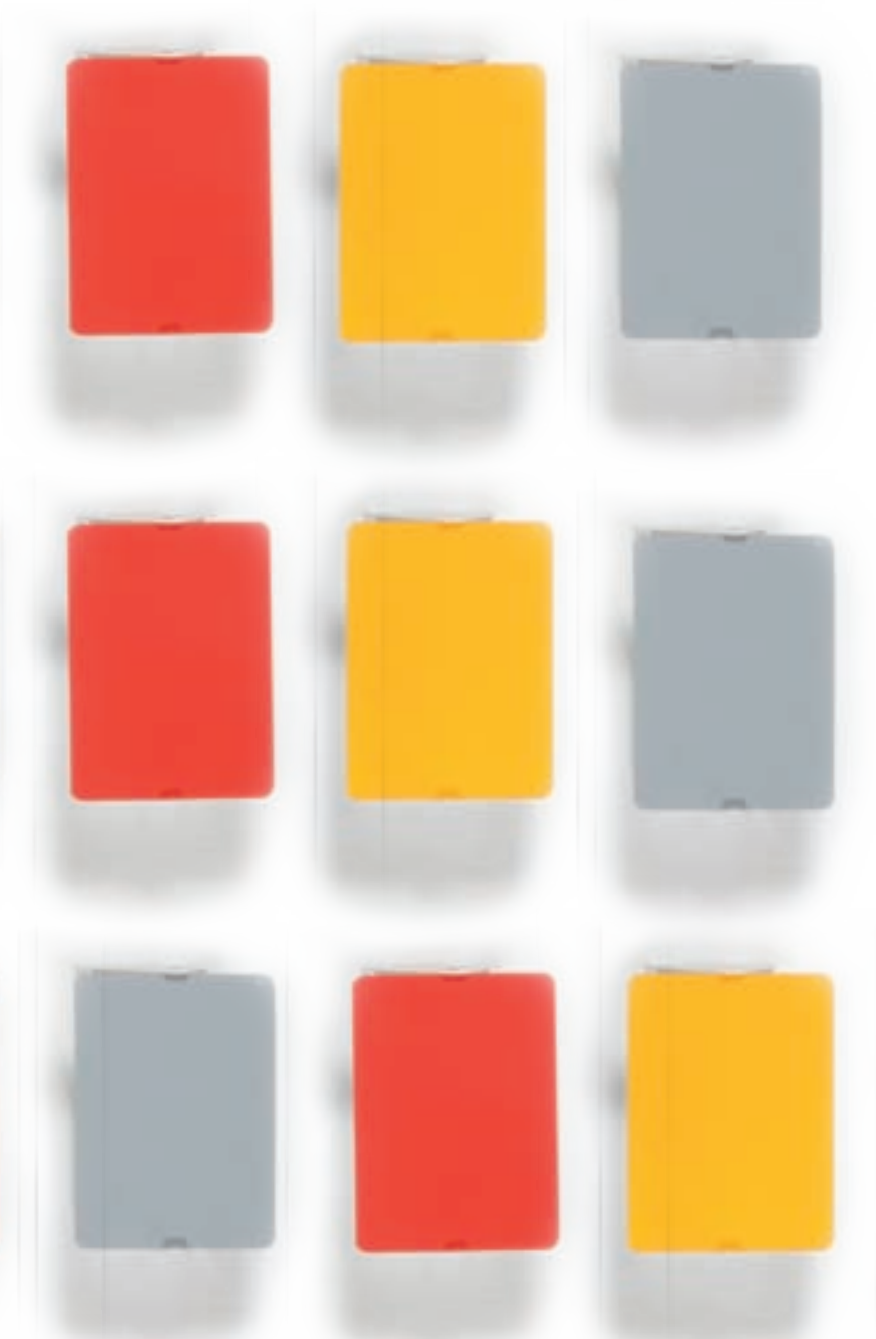


28
Charlotte PERRIAND
(1903 – 1999)

Ensemble de 33 appliques « CP1 » – 1962
Réflecteur en métal laqué émaillé rouge, gris et
jaune; base en plastique
Estampille Ch. Perriand dans la base
Exemplaire neufs vendus sous leurs emballage
plastique d'origine
Édition Steph Simon
7 x 17 x 12,50 cm

Provenance :
Collection particulière - New York

10 000 – 15 000 €



29

Jean PROUVÉ
(1901 – 1984)

Pupitre scolaire « Biplace PP11 » – 1949
Piètement en tôle d'acier pliée et laquée, plateau en bois massif
75 x 110 x 80 cm

Provenance :
Galerie Jousse Entreprise - Paris
Collection particulière - New York

1 500 – 2 500 €

29



30

Jean PROUVÉ & Jules LELEU
(1901 – 1984 & 1883 – 1961)

Mobilier de terrasse composé d'une chaise longue et d'une liseuse – 1936
Tôle d'acier pliée et tubes laqué rouge brique, chêne massif
Chaise longue: 113 x 79 x 200 cm
Liseuse: 85 x 49 x 63 cm

Provenance :
Sanatorium Martel de Janville du Plateau d'Assy
Collection particulière - New York

2 500 – 3 500 €

30



31

Jean PROUVÉ
(1901 – 1984)

Etagère-vitrine type « Ferembal » – 1949
Tôle d'acier pliée et laquée jaune, bois et verre
Commande spéciale réalisée, en deux exemplaires uniquement, pour l'aménagement de l'usine Ferembal à Nancy.
250 x 96 x 30 cm

Provenance :
Galerie Patrick Seguin - Paris
Collection particulière - New York

7 000 – 9 000 €

31



32

Travail moderniste

Ensemble de quatre tabourets « Corkscrew » –
circa 1930

Tube d'acier cintré en spirale, assises en cuir
(une est manquante)
86 x 35 cm

800 – 1 200 €

33

Édouard - Wilfrid BUQUET

Lampe « équilibrée double balancier » – 1923

Métal tubulaire chromé à un bras en balancier
et contrepoids réglable, diffuseur en aluminium
sur base à tige fixe et socle en bois vernissé
60 cm

4 000 – 6 000 €

32



33



34

Jens RISOM

(Né en 1916)

Paire de chauffeuses « 654L » – 1941

Structure en bois massif, larges sangles de cuir formant dossier et assise

Édition Knoll International

(produite uniquement jusqu'en 1960)

76 x 51 x 71 cm

1 000 – 1 500 €

34



35

Marcel BREUER

(1902 – 1981)

Chaise longue – création 1986

Bois multiplis thermoformé, assise recouverte de mousse et gainé de jersey noir

Édition Isokon

83 x 66 x 142 cm

Provenance :

Collection particulière - New York

4 000 – 6 000 €

35



36
Vittorio GREGOTTI
(collab. Lodovico Meneghetti
et Giotto Stoppino)
(Né en 1927)

Chaise – circa 1955
Assise et dossier formé d’un entrelac de section
de bois multiplis rivetés en eux, piétement en
bois massif
81 x 76 x 81 cm

Provenance :
Phillips de Pury & Company - New York. Vente Design
Juin 2006
Collection particulière - New York

3 000 – 5 000 €





CHANDIGARH:
Mobilier, documents et archives.
Importante collection américaine
et à divers.

Lots 37 à 99

37
Ateliers Lucien HERVÉ

Ensemble de 3 photographies
«Vues architecturales de Chandigarh »
– circa 1950

Provenance :
Collection Lucien Hervé
Collection particulière - New York

600 – 800 €

38
Ateliers Lucien HERVÉ

Ensemble de cinq photographies
«Vues architecturales de Chandigarh »
– circa 1950

Provenance :
Collection Lucien Hervé
Collection particulière - New York

1 000 – 1 500 €

39
Ateliers Lucien HERVÉ

Ensemble de trois photographies
«Vues architecturales de Chandigarh »
– circa 1950

Provenance :
Collection Lucien Hervé
Collection particulière - New York

600 – 800 €

40
Ateliers Lucien HERVÉ

Ensemble de quatre photographies
«Vues architecturales de Chandigarh »
– circa 1950

Provenance :
Collection Lucien Hervé
Collection particulière - New York

800 – 1 200 €

41
Ateliers Lucien HERVÉ

Ensemble de cinq photographies
«Vues architecturales de Chandigarh »
– circa 1950

Provenance :
Collection Lucien Hervé
Collection particulière - New York

1 000 – 1 500 €

42
Ateliers Lucien HERVÉ

Ensemble de quatre photographies
«Vues architecturales de Chandigarh »
– circa 1950

Provenance :
Collection Lucien Hervé
Collection particulière - New York

800 – 1 200 €

43
Ateliers Lucien HERVÉ

Ensemble de trois photographies «
Vues architecturales de Chandigarh »
– circa 1950

Provenance :
Collection Lucien Hervé
Collection particulière - New York

600 – 800 €

44
Ateliers Lucien HERVÉ

Ensemble de six photographies
«Vues architecturales de Chandigarh »
– circa 1950

Provenance :
Collection Lucien Hervé
Collection particulière - New York

1 200 – 1 600 €

37



38



39



40



41



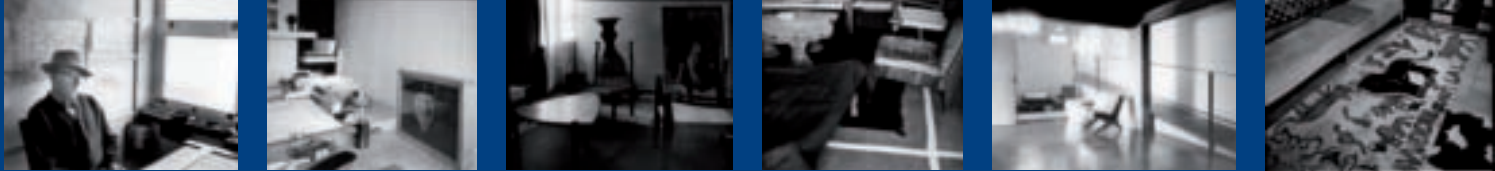
42



43



44



45
Ateliers Lucien HERVÉ

Ensemble de trois photographies
«Vues architecturales de Chandigarh »
– circa 1950

Provenance :
Collection Lucien Hervé
Collection particulière - New York

600 – 800 €

46
Ateliers Lucien HERVÉ

Ensemble de trois photographies
«Vues architecturales de Chandigarh »
– circa 1950

Provenance :
Collection Lucien Hervé
Collection particulière - New York

600 – 800 €

47
Ateliers Lucien HERVÉ

Ensemble de trois photographies
«Vues architecturales de Chandigarh »
– circa 1950

Provenance :
Collection Lucien Hervé
Collection particulière - New York

600 – 800 €

48
Ateliers Lucien HERVÉ

Ensemble de cinq photographies
«Vues architecturales de Chandigarh »
– circa 1950

Provenance :
Collection Lucien Hervé
Collection particulière - New York

1 000 – 1 500 €

49
Ateliers Lucien HERVÉ

Ensemble de cinq photographies
«Vues architecturales de Chandigarh »
– circa 1950

Provenance :
Collection Lucien Hervé
Collection particulière - New York

1 000 – 1 500 €

50
Ateliers Lucien HERVÉ

Ensemble de trois photographies
«Vues architecturales de Chandigarh »
– circa 1950

Provenance :
Collection Lucien Hervé
Collection particulière - New York

600 – 800 €

51
Giani RATTAN SINGH

Ensemble de quatorze photographies
« Maquettes d'architecture » – circa 1950

Provenance :
Collection Giani Rattan Singh
Collection particulière - New York

700 – 900 €

52
Giani RATTAN SINGH

Ensemble de quinze photographies
« Maquettes d'architecture » – circa 1950

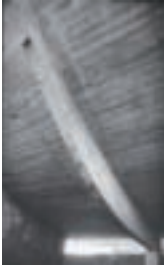
Provenance :
Collection Giani Rattan Singh
Collection particulière - New York

700 – 900 €

45



46



47



48



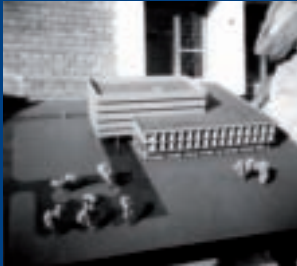
49



50



51



52



53

Charles - Édouard JEANNERET
dit LE CORBUSIER
(1887–1965)

Dessin du barrage et de la main ouverte
– 1956

Encre sur calque

Daté et signé

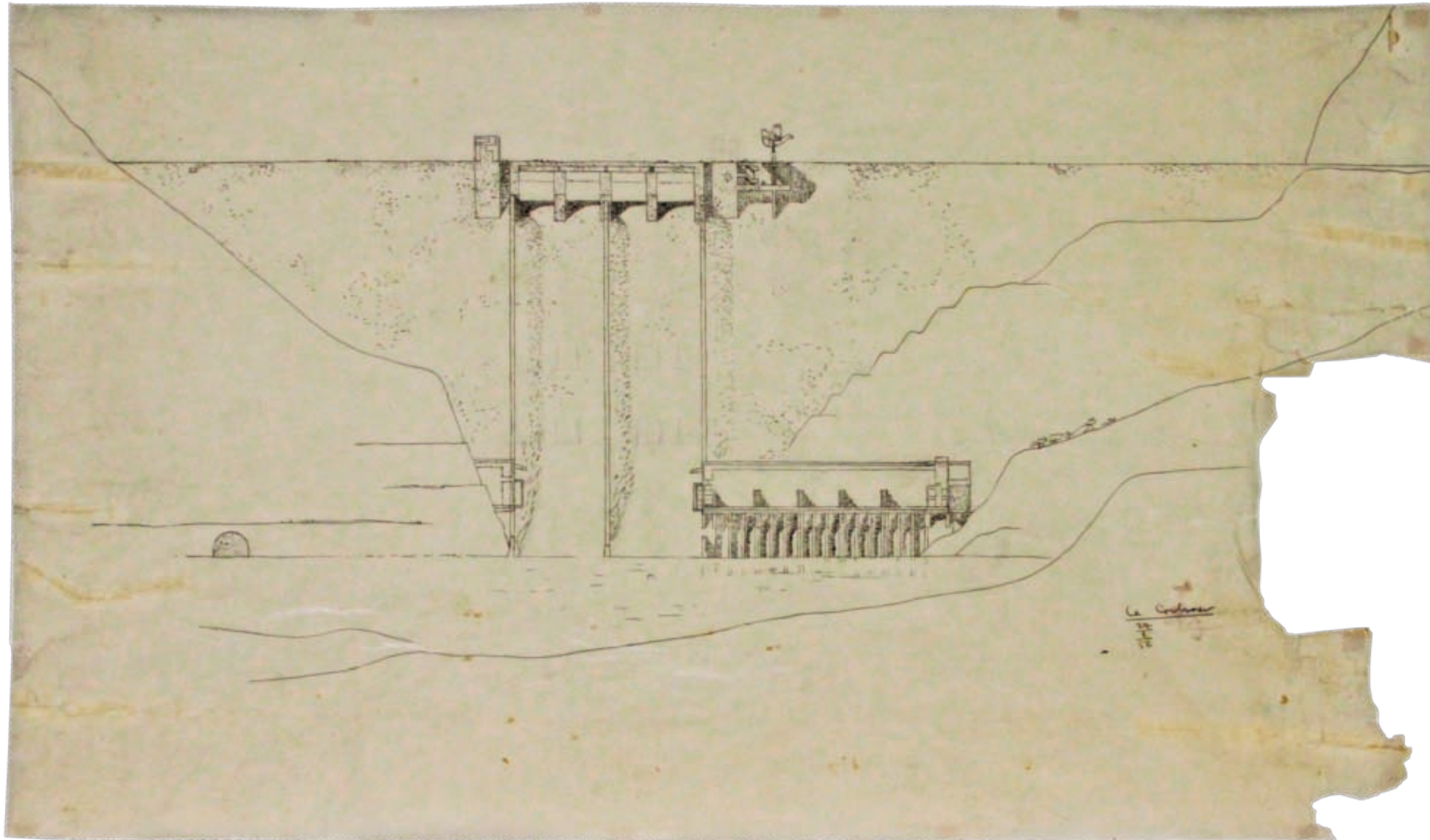
81 x 134 cm

Provenance :

Collection Giani Rattan Singh

Collection particulière – New York

10 000 – 15 000 €



- 54

Ateliers Le CORBUSIER

Dessin – circa 1955

63 x 56 cm

Provenance :
Collection Giani Rattan Singh
Collection particulière – New York

1 500 – 2 500 €
- 55

Ateliers Le CORBUSIER

Plan de Chandigarh – circa 1955

82 x 101 cm

Provenance :
Collection Giani Rattan Singh
Collection particulière – New York

800 – 1 200 €
- 56

Ateliers Le CORBUSIER

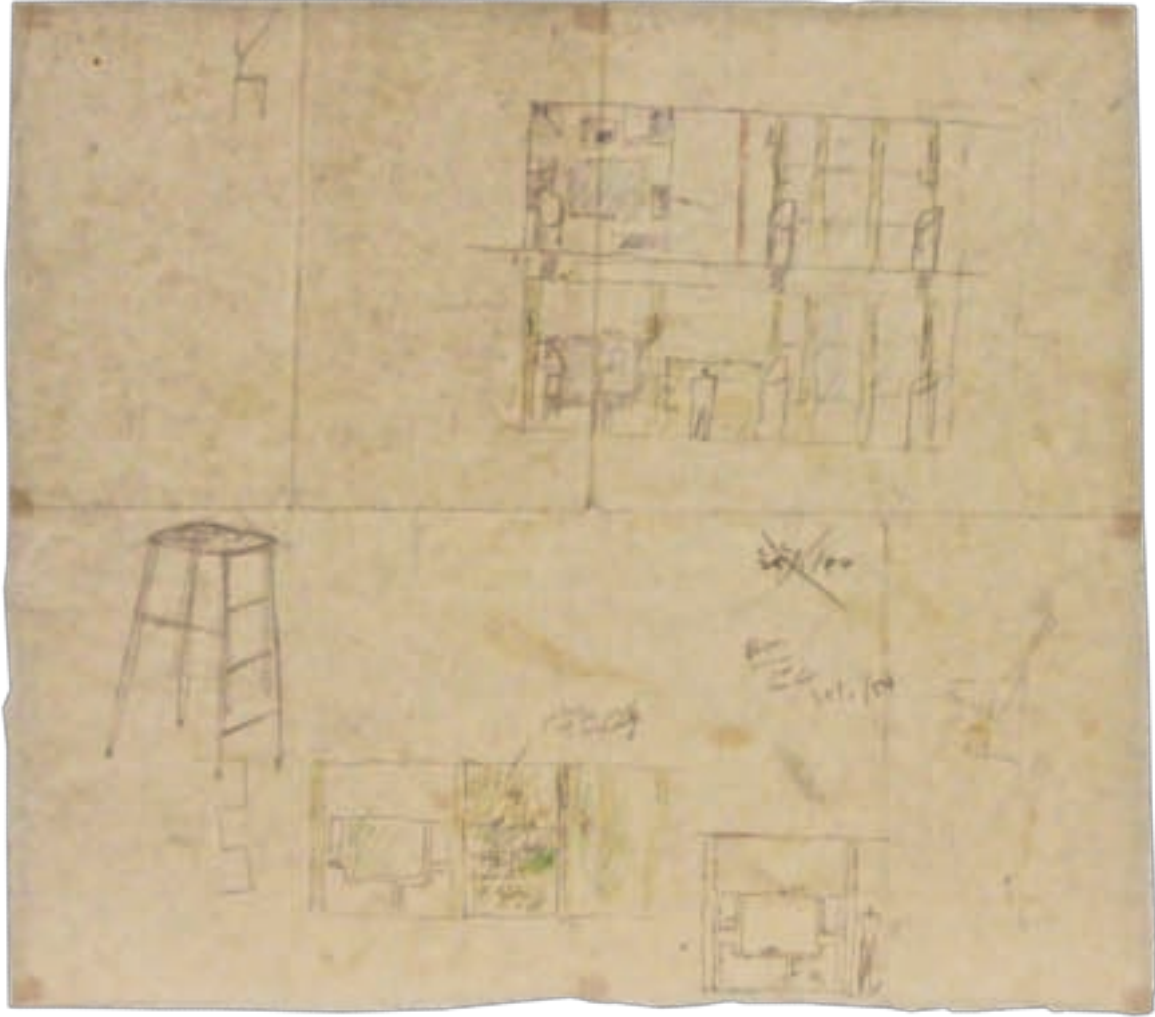
Plan du Capitole – circa 1955

100 x 135 cm

Provenance :
Collection Giani Rattan Singh
Collection particulière – New York

800 – 1 200 €

54



55



56



57
Charles - Édouard JEANNERET
dit LE CORBUSIER
& Giani RATTAN SINGH
(1887-1965)

Main ouverte - circa 1955
Contreplaqué de teck sculpté
30 x 34 cm

Provenance :
Collection Giani Rattan Singh
Collection particulière - New York

8 000 – 12 000 €

58
Charles - Édouard JEANNERET
dit LE CORBUSIER
& Giani RATTAN SINGH
(1887–1965)

Le Zébu – circa 1950
Plaque de teck gravée
86 x 111 cm

Provenance :
Collection Giani Rattan Singh
Collection particulière - New York

6 000 – 8 000 €

59
Charles - Édouard JEANNERET
dit LE CORBUSIER
& Giani RATTAN SINGH
(1887–1965)

La ville et l'enceinte – circa 1955
Planche de forme libre en teck massif gravée
en creux
40 x 58 cm

Provenance :
Collection Giani Rattan Singh
Collection particulière - New York

5 000 – 7 000 €

60
Charles - Édouard JEANNERET
dit LE CORBUSIER
& Giani RATTAN SINGH
(1887–1965)

Grafitti – circa 1955
Planche en contreplaqué de teck gravé
43 x 60 cm

Provenance :
Collection Giani Rattan Singh
Collection particulière - New York

3 000 – 5 000 €

61
Charles - Édouard JEANNERET
dit LE CORBUSIER
& Giani RATTAN SINGH
(1887–1965)

Grafitti – circa 1955
Planche en contreplaqué de teck gravé
78 x 121 cm

Provenance :
Collection Giani Rattan Singh
Collection particulière - New York

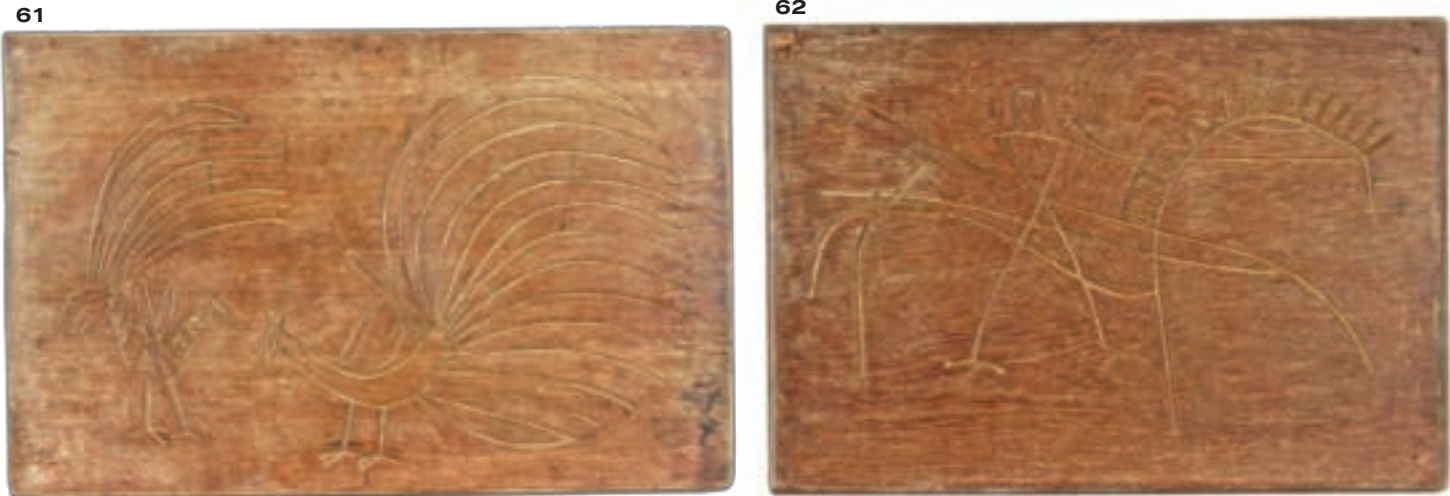
3 000 – 5 000 €

62
Charles - Édouard JEANNERET
dit LE CORBUSIER
& Giani RATTAN SINGH
(1887–1965)

Grafitti – circa 1955
Planche en contreplaqué de teck gravé
50 x 71 cm

Provenance :
Collection Giani Rattan Singh
Collection particulière - New York

3 000 – 5 000 €



63
Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

**Paire de fauteuils « Easy armchair »
– circa 1950**
Teck massif, dossier incliné,
piètement latéral « compas » supportant
accoudoirs, assise et dossier cannés
73 x 51 x 47 cm

Provenance :
Penjab University - Chandigarh
Collection particulière - New York

4 000 – 6 000 €

64
Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

Tabouret d’architecte – circa 1950
Piètement en fil de métal laqué, assise en bois
50 x 34 cm

Provenance :
Collection particulière - New York

1 500 – 2 500 €



65
Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

**Ensemble de quatre tabourets d’architecte
– circa 1950**
Piètement en fil de métal laqué,
assise en bois
69 x 34 cm

Provenance :
Collection particulière - New York

8 000 – 12 000 €

66
Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

**Ensemble de quatre tabourets d’architecte
– circa 1950**
Piètement en fil de métal laqué, assise en bois
69 x 34 cm

Provenance :
Collection particulière - New York

8 000 – 12 000 €

67
Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

**Ensemble de quatre tabourets
– circa 1950**
Teck massif ciré, barre de pieds
en cornière de fer patiné
55 x 34 cm

Provenance :
Collection particulière - New York

4 000 – 6 000 €

68
Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

**Ensemble de quatre tabourets
– circa 1950**
Teck massif ciré, barre de pieds
en cornière de fer patiné
55 x 34 cm

Provenance :
Collection particulière - New York

4 000 – 6 000 €



69
Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

Table à dessin – circa 1960
Structure en cornières de fer forgé et soudé, laquée, casier latéral droit, suspendu en teck ciré, à trois éléments de rangement ouverts, piètement d'angle à barres latérales basses et barre d'entretoise formant support de casier et repose pied
87 x 137 x 86 cm

Provenance :
Bâtiment « Old Architecture Center » - Chandigarh
Collection particulière - New York

4 000 – 6 000 €



70
Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

Bureau de conférence (Committee table) – circa 1950
Teck massif, plateau rectangulaire sur piètement latéral « compas » excentré et support arrière droit en lame profilée à barre de pied et traverse d'entretoise haute
73 x 138 x 60 cm

Provenance :
Bâtiments administratifs - Chandigarh
Collection particulière - New York

3 000 – 5 000 €

70



71
Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

Paire de bancs à lattes – circa 1950
Teck massif, piètement en X
46 x 41 x 137 cm

Provenance :
Résidence « M.L.A Flat » - Chandigarh
Collection particulière - New York

4 000 – 6 000 €

71



72
Balkrishna DOSHI

Ensemble de deux bureaux
– circa 1950
Teck et placage de teck
71 x 114 x 86 cm

Provenance :
Bâtiments administratifs - Chandigarh
Collection particulière - New York

2 000 – 4 000 €

73 Lot non reproduit, identique au lot 72
Balkrishna DOSHI

Ensemble de deux bureaux
– circa 1950
Teck et placage de teck
71 x 114 x 86 cm

Provenance :
Bâtiments administratifs - Chandigarh
Collection particulière - New York

2 000 – 4 000 €

74
Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

Pupitre à plans – circa 1950
Teck massif, piètement latéral « compas »,
plateau rectangulaire à côté retombants
71 x 81 x 55 cm

Provenance :
Bâtiment « College of Architecture » - Chandigarh
Collection particulière - New York

2 500 – 3 500 €

75
Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

Ensemble composé d'une table
et quatre chaises – circa 1950
Teck massif et cannage
Table : 73 x 93 x 93 cm
Chaise : 81 x 45 x 53 cm

Provenance :
Bâtiments administratifs - Chandigarh
Collection particulière - New York

6 000 – 8 000 €



- 76

Charles - Édouard JEANNERET dit LE CORBUSIER

et Ateliers Le CORBUSIER

(1887 - 1965)

« Study for a roof » - circa 1950

Structure en tige de métal et plâtre sur panneau de bois multiplis

82 x 77 cm

Provenance :

Collection Giani Rattan Singh

Collection particulière - New York

5 000 — 7 000 €
- 77

Charles - Édouard JEANNERET dit LE CORBUSIER

et Ateliers Le CORBUSIER

(1887 - 1965)

Maquette de la « General Library » - circa 1950

Bois et panneaux d'isorel assemblés

63 x 94 cm

Provenance :

Collection Giani Rattan Singh

Collection particulière - New York

4 000 — 6 000 €
- 78

Charles - Édouard JEANNERET dit LE CORBUSIER

et Ateliers Le CORBUSIER

(1887 - 1965)

Maquette du « Capitole » - circa 1950

Isorel laqué

114 x 59 cm

Provenance :

Collection Giani Rattan Singh

Collection particulière - New York

6 000 — 8 000 €



79

Charles - Édouard JEANNERET
dit LE CORBUSIER
(1887 - 1965)

Zébu - circa 1950
Bas-relief en plâtre moulé,
encadrement en bois
59 x 88 cm

Provenance :
Collection Giani Rattan Singh
Collection particulière - New York

15 000 – 20 000 €

80

Charles - Édouard JEANNERET
dit LE CORBUSIER
et Ateliers Le CORBUSIER
(1887 - 1965)

Maquette du « Musée de l'horticulture »
- circa 1950
Isorel, carte et bois multiplis
66 x 62 cm

Provenance :
Collection Giani Rattan Singh
Collection particulière - New York

4 000 – 6 000 €

81

Charles - Édouard JEANNERET
dit LE CORBUSIER
et Ateliers Le CORBUSIER
(1887 - 1965)

Maquette du « College of Polytech »
- circa 1950
Isorel et bois assemblés
101 x 86 cm

Provenance :
Collection Giani Rattan Singh
Collection particulière - New York

5 000 – 7 000 €

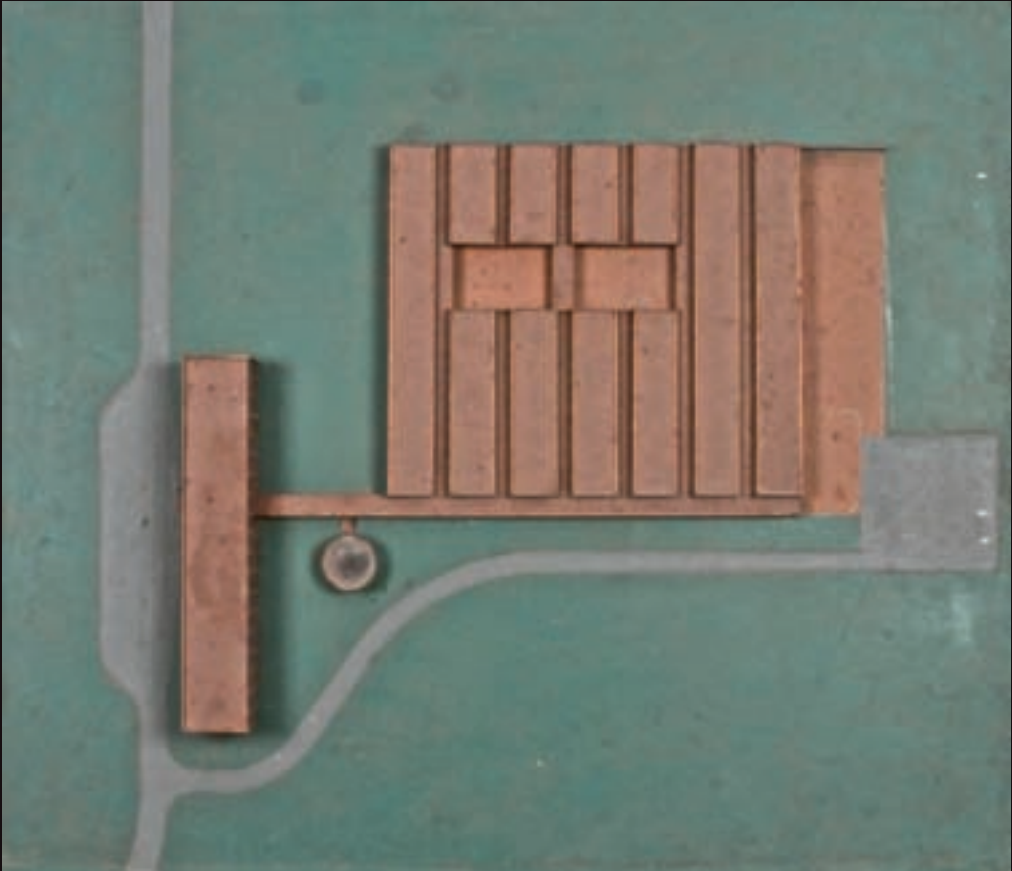
79



80



81



82
Atelier Le CORBUSIER
Atelier Giani Rattan Singh

Ensemble de quatre dessins - circa 1950
53 x 66 cm
55 x 78 cm
58 x 78 cm
40 x 48 cm

Provenance :
Collection Giani Rattan Singh
Collection particulière - New York

800 – 1 200 €

83
Atelier Le CORBUSIER
Atelier Giani RATTAN SINGH

Ensemble de sept « Blue Print » - circa 1950
Dessins tirés au bleu
86 x 106 cm
58 x 37 cm
48 x 54 cm
44 x 48 cm
124 x 91 cm
121 x 78 cm
62 x 50 cm

Provenance :
Collection Giani Rattan Singh
Collection particulière - New York

1 200 – 1 600 €

84
Atelier Le CORBUSIER
Atelier Giani RATTAN SINGH

Ensemble de sept « Blue Print » - circa 1950
Dessins tirés au bleu
66 x 107 cm
44 x 50 cm
50 x 81 cm
82 x 110 cm
69 x 48 cm
83 x 55 cm
48 x 45 cm

Provenance :
Collection Giani Rattan Singh
Collection particulière - New York

1 200 – 1 600 €



85
Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

Coiffeuse – circa 1955

Teck massif, piètement « compas » haut latéral, caisson évidé d'un côté, ouvrant par deux tiroirs de l'autre, étagère en verre, miroir. 156 x 107 x 46 cm

Provenance :
Résidence « M.L.A Flat » - Chandigarh

4 000 – 6 000 €

86
Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

Rangement bas à casier

dit « File Rack » – circa 1960

Sisso massif (palissandre indien). Bâti compartimenté à double faces ouvertes 65 x 117 x 35 cm

Provenance :
Bâtiments administratifs - Chandigarh

15 000 – 20 000 €

87
Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

Suite de 6 fauteuils bas « Easy Armchair » – circa 1950

Piètement « Compas » latéral formant support d'accoudoirs. Dossier incliné et assise cannée. Teck massif naturel. 72 x 51 x 71 cm

Provenance :
Résidence universitaire de Penjab University - Chandigarh

24 000 – 28 000 €

85



86



87



88

Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

Bureau – circa 1960

Teck massif, piètement latéral « compas » réunis par une entretoise haut, caisson ouvrant par une porte simple
80 x 99 x 83 cm

Provenance :
Bâtiment administratif - Chandigarh

5 000 – 7 000 €



88

89

Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

Suite de 4 fauteuils de bureau « High Court

Visitor » – circa 1950

Teck massif vernissé à dossier plat, pieds « Pont » sur lesquels viennent se fixer des accoudoirs gainés, assise et dossier tapissés de toile de bâche sable à passepoil noir
89 x 64 x 69 cm

Provenance :
Bâtiment « High Court » - Chandigarh

24 000 – 28 000 €

89



90

Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

Fauteuil « Club » – circa 1950

Teck massif, pieds « compas » latéraux sur lesquels viennent se fixer des accoudoirs, assise et dossier tapissés en toile de conton bleu à passepoil rouge
79 x 70 x 58 cm

Provenance :
Résidence particulière - Chandigarh

8 000 – 12 000 €

90



91

Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

**Bureau d'administration
«Office Table » – circa 1950**

Sisso massif
(Indian Rosewood), plateau en contreplaqué teck, gainé de cuir rouge. Pieds fuseau venant se rattacher au corps principal par une entretoise fuselée. Caisson gauche comportant un tiroir. A l'avant, six casiers ouvert
71 x 122 x 82,50 cm

Provenance :
Bâtiments administratifs - Chandigarh

8 000 – 12 000 €

91



92

**Le CORBUSIER, Pierre JEANNERET
& Balkrishna DOSHI**

Table – circa 1955

Plateau carré en teck massif et plaqué,
piètement laqué noir en tube d'acier
et base en fonte d'acier moulée
74 x 107 x 107 cm

Provenance :
Résidence privée - Ahmedabad

6 000 – 8 000 €

92



93

Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

**Suite de 4 fauteuils « Senate chair »
– circa 1955**

Teck massif vernissé, pieds « Compas » sur
lequels viennent se fixer des accoudoirs gainés,
assise et dossier tapissés de toile de bâche
sable à passepoil noir
85 x 56 x 55 cm

Provenance :
Bâtiment « High Court » - Chandigarh

16 000 – 20 000 €

94

Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

Commode – circa 1955

Teck massif, caisson à niche évidée d'un côté,
ouvrant par deux tiroirs de l'autre. Piètement
« compas » haut latéral
60 x 100 x 45 cm

Provenance :
Résidence « M.L.A Flat » - Chandigarh

4 000 – 6 000 €

93



94



95
Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)
Bureau à tiroirs décentrés – circa 1950
Teck massif, piètement "Compas"
71 x 137 x 74 cm

Provenance :
Bâtiments administratifs - Chandigarh

8 000 – 10 000 €

96
Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

Chaise écrivain « Classroom chair »
– **circa 1950**
Teck massif, dossier et assise en cordage, pieds
« compas » latéraux dont l'un supporte un
écrivain, large entretoise rectangulaire sous
l'assise
86 x 58 x 63 cm

Provenance :
Résidence universitaire de Punjab University -
Chandigarh

4 000 – 6 000 €

97
Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)
Fauteuil de bureau « Office Cane Chair »
– **circa 1950**
Piètement « Compas » latéral formant support
d'accoudoirs. Dossier légèrement incliné
et assise cannée. Teck massif ciré. Galette
amovibles en toile de bâche sable
78 x 51 x 52 cm

Provenance :
Bâtiments administratifs - Chandigarh

2 500 – 4 500 €

98
Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)
Paire de chaises écrivains dites
« **Classroom Chairs** » – **circa 1950**
Teck massif, dossier plat incliné et accotoir
latéral droit à tablette fixe sur piètement
compas, bas, traverse latérale d'entretoise et
une tablette basse formant casier ouvert. Fond
de siège et dossier cannés à l'identique.
81 x 48 x 58 cm

Provenance :
Bâtiments administratifs - Chandigarh

4 000 – 6 000 €



99
Pierre JEANNERET
(1896 – 1967)

Paires de chauffeuses basses dites
« Kangourou » – circa 1960
Châssis composé de deux montants latéraux
plats profilés en Z. Sisso massif
(palissandre indien). Assise et dossier cannés
65 x 55 x 74 cm

Provenance :
Résidence privée - Chandigarh

30 000 – 40 000 €



100

Conception
Charlotte PERRIAND -
Jean PROUVÉ.
Fabrication Ateliers Jean Prouvé
(1903 – 1999 & 1901 – 1984)

«**Placard Brazza type BB** » – 1952
Portes en tôle d'aluminium « Pointe de
Diamant » laquées « Gris Brazza », châssis
en tôle d'aluminium et d'acier laqué blanc,
démontable et assemblé par vis à écrous
borgnes. Poignées de portes en niangon massif.
Bâti démontable (postérieur) en contreplaqué
marine vernis
211 x 173 x 36 cm

8 000 – 10 000 €

101

Jean PROUVÉ
(1901 – 1984)

Lit double – 1952
Châssis et pieds en tôle d'acier pliée, soudée et
laquée brun. Panneau de tête en chêne massif.
Sommier métallique à ressort. Matelas et
traversins recouvert de toile de lin blanc
60 x 200 x 160 cm

Provenance :
Unité d'habitation Air France - Brazzaville

6 000 – 8 000 €

102

Conception
Charlotte PERRIAND -
Jean PROUVÉ
Fabrication Ateliers Jean Prouvé
(1903 – 1999 & 1901 – 1984)

«**Placard Brazza type HB1** » – 1952
Portes en tôle d'aluminium « Pointe de
Diamant » laquées « Vert Brazza », châssis
en tôle d'aluminium et d'acier laqué blanc,
démontable et assemblé par vis à écrous
borgnes. Poignées de portes en niangon massif.
Bâti démontable (postérieur) en contreplaqué
marine vernis
80 x 173 x 36 cm

6 000 – 8 000 €

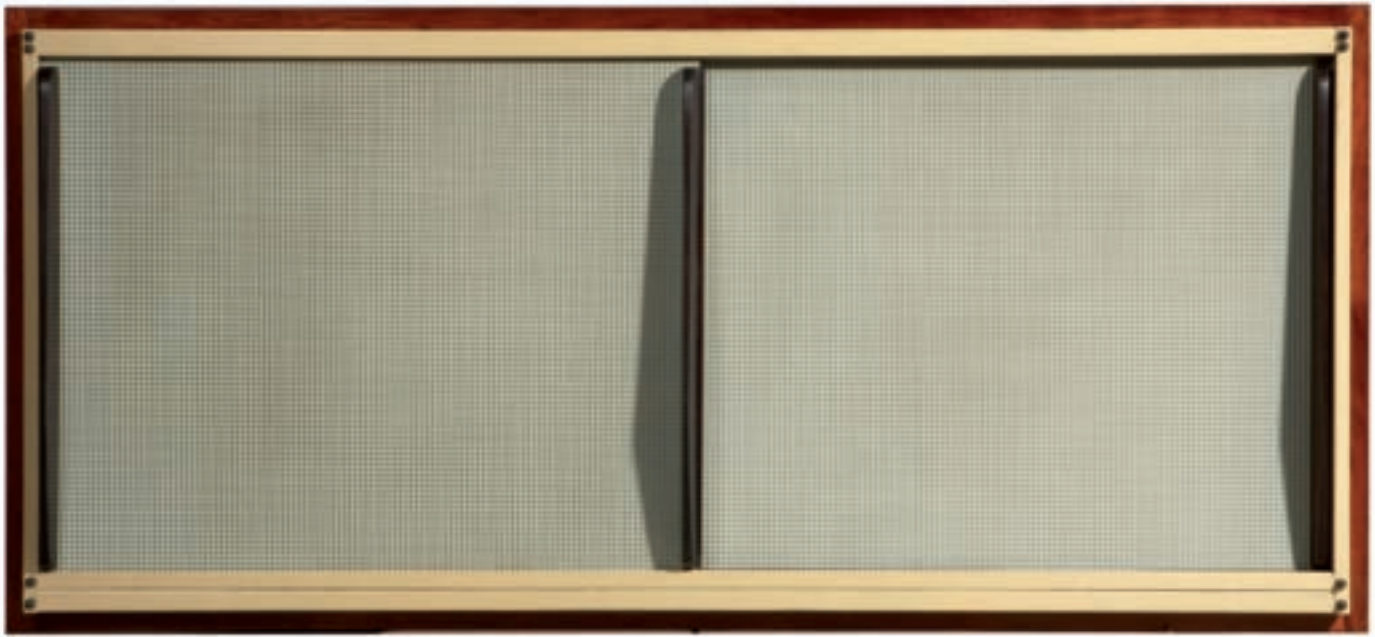
101



100



102



103
Ateliers JEAN PROUVÉ

Ensemble de huit plans
«Maison Meudon »– 1949 – 1954
Plans tirés au bleu
4 000 – 6 000 €

104
Ateliers JEAN PROUVÉ

Ensemble de quatorze plans
« Maison Standard »– 1949 – 1954
Plans tirés au bleu

5 000 – 7 000 €

105
Ateliers JEAN PROUVÉ

Ensemble de douze plans
« Maison Standard »– 1949 – 1954
Plans tirés au bleu

5 000 – 7 000 €

106
Ateliers JEAN PROUVÉ

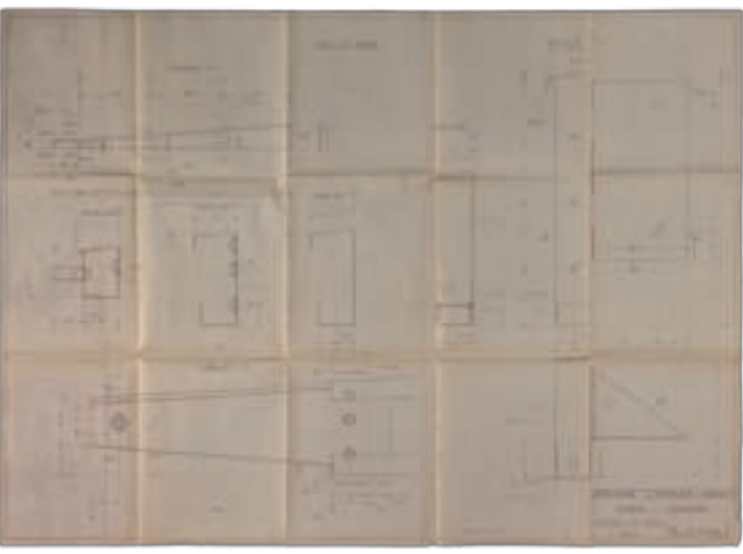
Ensemble de douze plans
« Maison Standard »– 1949 – 1954
Plans tirés au bleu

5 000 – 7 000 €

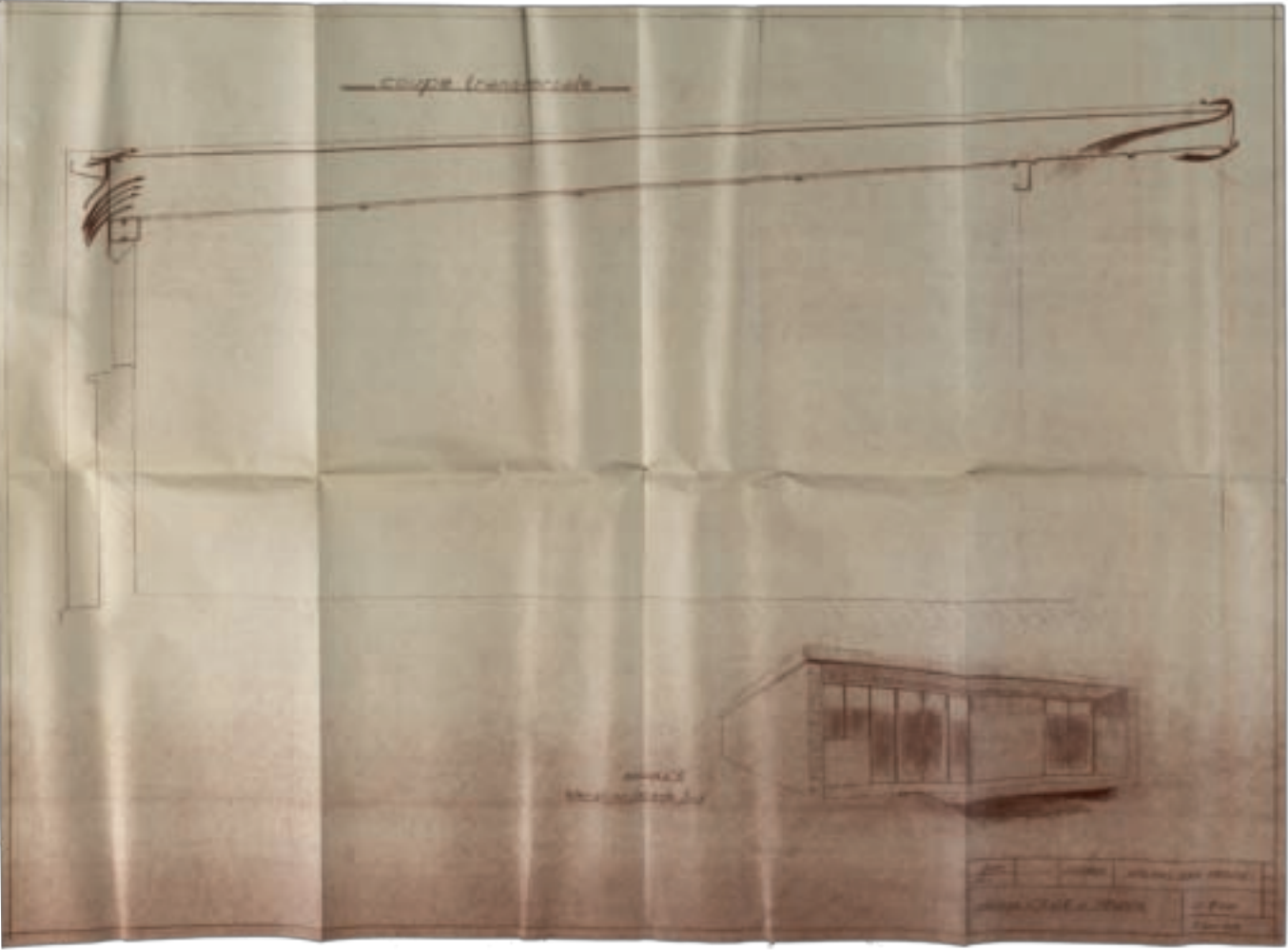
104



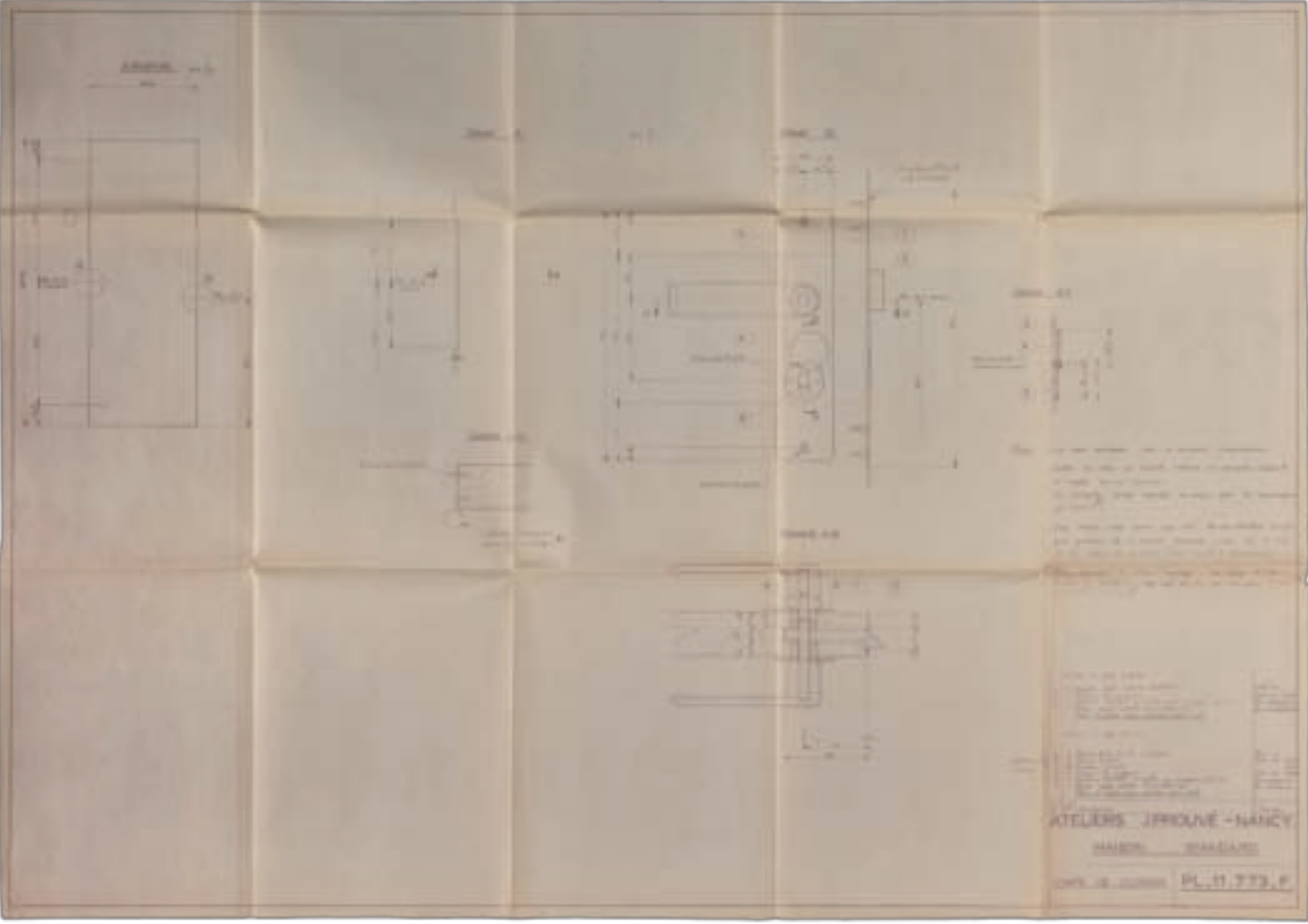
105



103



106



107

Ron ARAD

(Né en 1951)

Canapé deux places

«3.5 Liters Rover Settee » – 1981

Tube d'acier cintré laqué noir,
siège de véhicule Rover 2000, système
de réglage de l'inclinaison du dossier

Édition One Off

Étiquette de l'éditeur

89 x 150 x 93 cm

12 000 – 18 000 €



108

Ron ARAD

(Né en 1951)

Chaise « Box in four movements »

– création 1994

Acier poli miroir, mécanisme de réglage

par verrin type « Castor »

Édition Ron Arad Studio

Ce siège se déploie en 4 volets à partir d'une

forme initiale cubique de 40 cm de côté.

90 x 40 x 51 cm

50 000 – 70 000 €



109

Ron ARAD

(Né en 1951)

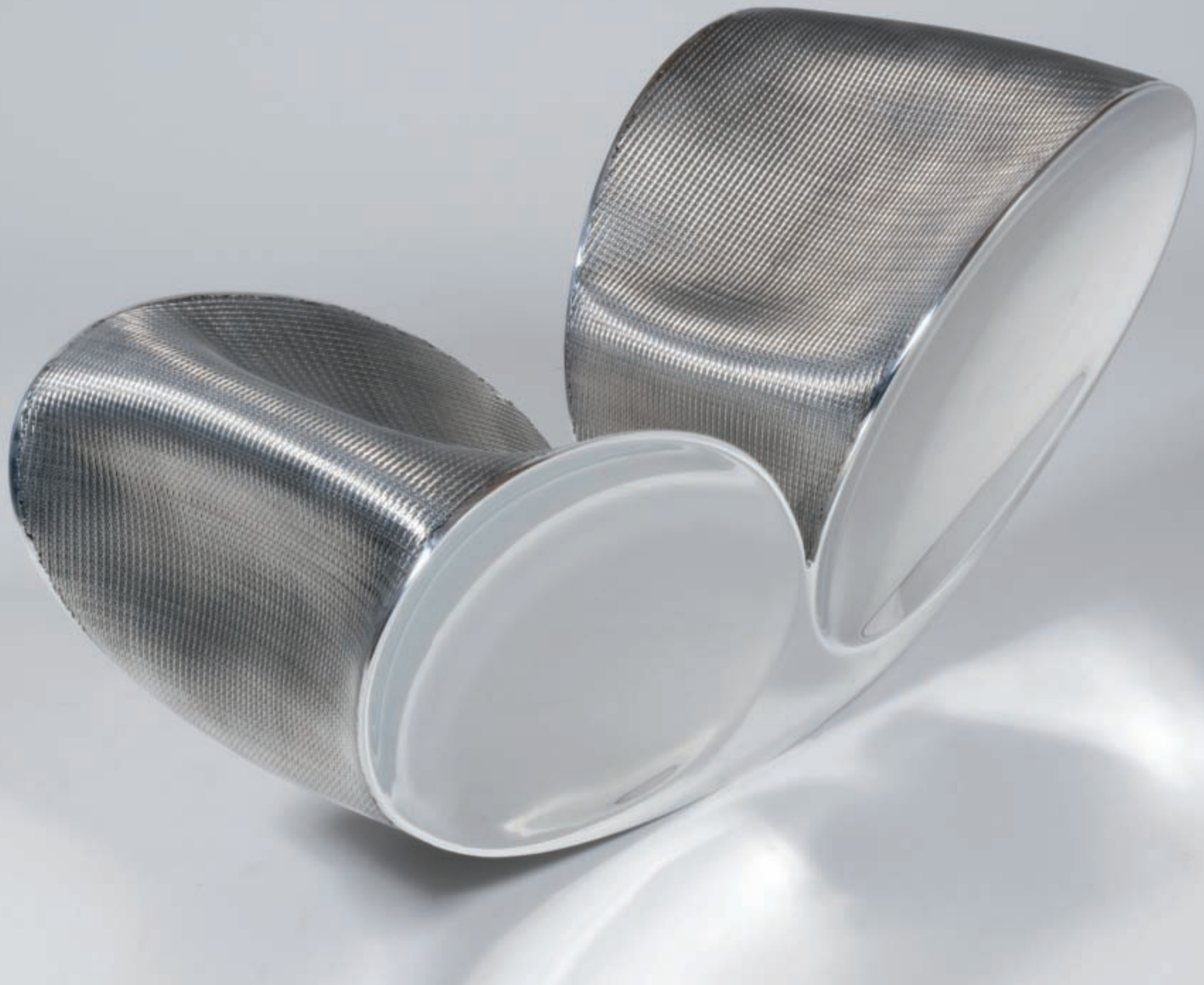
Siège « Blo Void II » – 2006

Acier polimiroir et résille d'acier

Édition Galerie Mourmans

64 x 119 x 61 cm

45 000 – 65 000 €



110

Ron ARAD

(Né en 1951)

Chaise « Box in four movements »

– création 1994

Bois et mécanisme de réglage en acier

Édition Ron Arad Studio

Ce siège se déploie en 4 volets à partir d'une

forme initiale cubique de 39,7 cm de côté

90 x 39,70 x 39,70 cm

30 000 – 50 000 €



111

Ron ARAD

(Né en 1951)

Luminaire « Armadillo » – 1987

Base en béton, acier et résille d'acier

Édition One Off

Estampille de l'éditeur dans la masse

22 x 90 x 75 cm

25 000 – 35 000 €



112

Ron ARAD
(Né en 1951)

Chaise « School Chair »— 1988
Lames d'aluminium laqué rouge
et bandes de néoprène noir
Édition Vitra
92 x 35 x 45 cm

4 000 — 6 000 €

112



113

Ron ARAD
(Né en 1951)

Fauteuil « Well tempered chair »— 1986
Feuilles d'acier trempé
(tempered) inoxydable, écrous papillons
Édition Vitra—épuisée
75 x 94 x 77 cm

10 000 — 12 000 €

113



114

Ron ARAD

(Né en 1951)

Table « Cone table »– 1986

Plateau en acier patine « canon de fusil»,
piètement conique en feuille d'acier polimiroir

Édition One Off

71 x 102 cm

15 000 – 20 000 €



115
Ron ARAD
(Né en 1951)

Lit deux places
«Round Rail Bed» – circa 1980
Tube d'acier laqué noir, éléments de raccords
type « Kee Klamp»
Édition One Off
200 x 145 cm

6 000 – 8 000 €

116
Ron ARAD
(Né en 1951)

Chaise « Horn chair » – 1985
Feuille d'aluminium courbé formant assise
et dossier, tube d'acier chromé
Édition One Off
108 x 38 x 50 cm

8 000 – 12 000 €

117
Ron ARAD
(Né en 1951)

Chaise « Horn chair » – 1985
Feuille d'aluminium courbé formant assise
et dossier, tube d'acier chromé
Édition One Off
108 x 38 x 50 cm

8 000 – 12 000 €



118

Ron ARAD
(Né en 1951)

Table « Fly Ply »– 1994

Plateau en bois multiplis thermoformé,
piètement en fonte d'aluminium
Édition Driade
73 x 210 x 93 cm

10 000 – 12 000 €

118



119

Ron ARAD
(Né en 1951)

Paire de fauteuils « Nino Rota »– 2002

Polyéthylène rotomoulé
Édition Cappellini
Estampillés dans la masse
72 x 65 x 65 cm

3 000 – 5 000 €

120

Ron ARAD
(Né en 1951)

Paire de fauteuils « Nino Rota »– 2002

Polyéthylène rotomoulé
Édition Cappellini
Estampillés dans la masse
72 x 65 x 65 cm

3 000 – 5 000 €

119



120



121
Claude LALANNE
(née en 1924)

Ensemble de deux vases « éventails »
– **circa 1980**
Laiton patiné
Signé, monogrammé et numéroté 118/900
et 220/500
Édition Artcurial
Petit modèle: 8 x 15 x 3,50 cm
Grand modèle: 16 x 32 x 5 cm

8 000 – 12 000 €

122
Claude LALANNE
(née en 1924)

Paire de tables de chevets – circa 1980
Laiton patiné
Estampilles de l'artiste et de l'éditeur
Numérotés 57/500 et 59/500
Édition Artcurial
65 x 41 x 38 cm

12 000 – 15 000 €

123
François Xavier LALANNE
(1927 – 2008)

Sculpture – lampe « Echassier » – circa 1990
Tôle de laiton patiné, globe en opaline sablée
Monogrammé et numéroté 99/900
Édition Artcurial
62 x 68 x 22 cm

30 000 – 40 000 €



124
Pierre PAULIN
(Né en 1927)

Table basse « Elysée » – 1973
Piètement trèfle en fonte d'aluminium revêtu
d'une peinture à microbilles en plastique gris,
plateau en dalle de verre fumé
Édition Alfa International
41 x 80 cm

3 500 – 4 500 €

125
Pierre PAULIN
(Né en 1927)

Lampadaire – circa 1970
Fût en métal laqué marron
Édition Verre et Lumière
Étiquette de l'éditeur
160 cm

5 000 – 7 000 €

124



126
Pierre PAULIN
(Né en 1927)

**Prototype de la bibliothèque à tablettes
empilables – 1967**
Bois multiplis thermoformé
Cette bibliothèque fait partie d'un essai
de développement mené par le Mobilier
International. Ce mobilier n'a pas fait l'objet
d'une édition.
107 x 81 x 37 cm

Nous remercions Mme Maïa Paulin et Mme Catherine
Geel pour ces informations.

3 000 – 4 000 €

125



126



127

Pierre PAULIN
(1927–2009)

Prototype de banc – 1981
Bois massif
Fabrication BIAL
Plaque du fabricant.
Pièce unique
81 x 180 x 58 cm

Cette pièce n'a jamais fait l'objet d'une édition
Nous remercions Madame Maya Paulin pour
ces informations

5 000 – 7 000 €



128

Jean-Charles de CASTELBAJAC

Tapis « Mémoire de demain » – 1992
Laine tuftée main
Édition Tai Ping Carpets
Édition limitée
Signé
200 x 300 cm

3 000 – 4 000 €

128



129
Zaha HADID
(née en 1950)

**Banc « PP 995 Ordrupgaard Bench »
– 2005**
Frêne massif
Pièce unique
Numéroté 6/11
Édition PP Mobler Denmark
45 x 195 x 66 cm

Un certificat ainsi qu'un dossier de presse seront
remis à l'acquéreur

18 000 – 22 000 €

Ce banc fût créé en 2005 par Zaha Hadid pour la nouvelle aile, construite par l'architecte, du Musée Orrugaard à Charlottenlund au Danemark. Quatre exemplaires (n°1 à 4 de l'édition) de ce banc accueillent encore aujourd'hui les visiteurs du musée. Notre exemplaire, le n° 6 de cette édition à 11 exemplaires fût offert par le fabricant

danois PP Furnitures aux organisateurs du sommet des Nations-Unies de Copenhagen COP 15 du 7 au 18 Décembre 2009. Cette œuvre fût installée pendant toute la durée de cette importante manifestation dans le salon V.I.P du « Bella Conference Center » et a ainsi recueilli la signature des participants du monde entier.



130
Maurice CALKA
(1921 – 1999)

Bureau « Boomerang » – 1969
Fibre de verre et résine laquée blanche
Édition Leleu Dehays
74 x 185 x 112 cm

20 000 – 30 000 €

130



131
Marc HELD
(Né en 1932)

Rare version du fauteuil « Culbuté » à haut dossier et son ottoman – 1967
Structure en polyester laqué blanc renforcée de fibre de verre, recouverte du tissu d'origine
Édition Knoll International
Fauteuil 113 x 76 x 90 cm
Ottoman: 55 x 66 cm

6 000 – 8 000 €

131



132

Paul EVANS
(1931 – 1987)

Buffet en applique – circa 1965
Corps en métal patine bronze plaqué sur
structure en bois, plateau en ardoise.
46 x 122 x 42 cm

5 000 – 6 000 €

133

Paul EVANS
(1931 – 1987)

Table basse – 1967
Fonte de métal patine bronze, plateau en verre
Signé et daté dans la masse « P.E 67 »
42 x 152 x 51 cm

3 000 – 5 000 €

134

Paul EVANS
(1931 – 1987)

Table de salle à manger – circa 1965
Piètement en fonte de métal
patine bronze, verre
73 x 117 cm

4 000 – 6 000 €

132



133



134



135
Charles & Ray EAMES
(1907–1978 & 1912–1988)

Bibliothèque « ESU 200 »– 1950
Cornière en métal galvanisé, panneaux en fibre composite laquée, portes coulissantes en bois multiplis frappé et fibre
Édition Herman Miller
Étiquette de l'éditeur
82 x 119 x 42 cm

5 000 – 7 000 €

136
Charles & Ray EAMES
(1907–1978 & 1912–1988)

Bibliothèque « ESU 400 »– 1950
Cornière en métal galvanisé, panneaux en fibre composite laquée, portes coulissantes en bois multiplis frappé et fibre
Édition Herman Miller
Étiquette de l'éditeur
14,90 x 119 x 42 cm

12 000 – 15 000 €

135



136



137

Marcel BREUER
(1902 – 1981)

Fauteuil de repos – 1935

Structure en bois multiplis thermoformé
Édition Isokon
79 x 62 x 99 cm

8 000 – 12 000 €



137

138

Charles & Ray EAMES
(1907 – 1978 & 1912 – 1988)

Lounge chair #670 et son ottoman #671 – 1956

Coque en placage de bois moulé, assise et dossier
en cuir noir capitonné
Première édition comportant une base d'ottoman
rotative
Édition Herman Miller. Macaron de l'éditeur
Fauteuil: 80 x 82 x 55 cm, Ottoman: 42 x 65 x 53 cm

4 000 – 6 000 €



138

139
Bruno MATHSSON
(1907 – 1988)

Canapé 4 places « Eva » – création 1944
Structure et piètement en bouleau courbé,
assis et dossier en tressage de sangles
naturelles
85 x 210 x 66 cm

4 000 – 6 000 €

140
Bruno MATHSSON
(1907 – 1988)

Buffet – circa 1950
Bouleau et placage de bouleau de Karelie
Édition Karl Mathsson International
Étiquette de l'éditeur
72 x 158 x 46 cm

3 500 – 4 500 €



139



140

141
Bruno MATHSSON
(1907 – 1988)

Paire de fauteuils « Pernilla » – création 1934
Structure et piètement en bouleau courbé,
assis et dossier en tressage de sangles
naturelles
100 x 66 x 88 cm

1 500 – 2 500 €

142
Bruno MATHSSON
(1907 – 1988)

**Ensemble composé d'une table « Annika » et
de cinq fauteuils « Eva » – création 1944**
Structure et piètement en bouleau courbé,
assis et dossier en tressage de sangles
naturelles
Dimensions de la table 50x83 cms
85 x 52 x 74 cm

4 000 – 6 000 €



141



142

143

Bruno MATHSSON & Piet HEIN

(1907 – 1988 & Né en 1905)

**Importante table de conférence « Tri – Super
Ellipse – 1964**

Piètement en tige de métal chromé, plateau en
placage de bouleau de Karelie

Édition Karl Mathsson International

Étiquette de l'éditeur

72 x 401 x 126 cm

6 000 – 8 000 €



144
Hans J. WEGNER
(1914–2007)

Bureau – circa 1960
Plateau en palissandre vernis ouvrant par deux tiroirs, piètement en lames d'acier brossé, sabots en bois
Édition Andreas Tuck
73 x 200 x 90 cm

6 000 – 8 000 €

145
Alvar AALTO
(1898–1976)

Armoire – 1931
Bouleau multiplis thermorformé
186 x 85 x 32 cm
Provenance :
Batiment du sanatorium de Paimio

7 000 – 9 000 €

144



145



146
Bruno MATHSSON
(1907 – 1988)

Secrétaire en applique – 1936
Placage de racine d’érable, intérieur laqué vert
Édition Karl Mathsson Sweden
Étiquette de l’éditeur
50 x 70,50 x 58 cm
6 000 – 8 000 €

146



147
Bruno MATHSSON
(1907 – 1988)

Petit bureau d’enfant – circa 1960
Piètement en tige de métal chromé, plateau en
placage de bouleau de Karelie
Édition Karl Mathsson International
Étiquette de l’éditeur
57 x 115 x 41 cm
2 000 – 3 000 €

148
Bruno MATHSSON & Piet HEIN
(1907 – 1988 & Né en 1905)

Table basse « Super Ellipse » – 1964
Piètement en tige de métal chromé, plateau en
placage de bouleau de Karelie
Édition Karl Mathsson International
Étiquette de l’éditeur
43 x 150 x 88 cm
6 000 – 8 000 €

147



148



149

Marcel BREUER
(1902 – 1981)

Rare chaise de bureau
«Bryn Mawr College » – 1938
Bouleau massif et contreplaqué
Édition RHOADS
Estampille de l'éditeur
84 x 46 x 48 cm

3 000 – 5 000 €

150

Gerald SUMMERS

Chaise à haut dossier – circa 1938
Structure en contreplaqué moulé et découpé,
placage de bouleau, sièges rembourrés et
recouverts de skaï noir
Édition Makers Of Simple Furniture
103 x 44 x 40 cm

18 000 – 22 000 €



151
Gino SARFATTI
(1912 – 1985)

Lampe à poser « 540/g » – 1968
Diffuseur en métal laqué, structure en perspex transparent
Édition Arteluce
Étiquette de l'éditeur
44 x 20 x 18 cm

2 000 – 3 000 €

152
Gino SARFATTI
(1912 – 1985)

Applique trois lumières « 238/3 » – 1960
Métal laqué, globes en verre opalin
Édition Arteluce
30 x 75 x 40 cm

600 – 800 €

153
Gino SARFATTI
(1912 – 1985)

Applique double « 237 » – 1960
Métal laqué, globes en verre opalin
Édition Arteluce
Étiquette de l'éditeur
30 x 66 x 40 cm

1 000 – 1 500 €

154
Gino SARFATTI
(1912 – 1985)

Rare exemplaire du lampadaire « 1056 » – 1948
Base en métal laqué noir epoxy, fût en laiton, abat-jour en métal laqué rouge et perspex opaque
Édition Arteluce
Transfert de l'éditeur
133 x 41 cm

10 000 – 15 000 €



155
Gino SARFATTI
(1912–1985)

Lampe à poser « 523 »– 1960
Métal laqué noir epoxy
Édition Arteluce

2 500 – 3 500 €

156
Gino SARFATTI
(1912–1985)

Lampe de bureau « n° 566 »– 1956
Base en métal laqué noir epoxy, bras en métal chromé, diffuseur en métal laqué noir
Édition Arteluce
Transfert de l'éditeur
49 x 26 cm

2 500 – 3 500 €

157
Gino SARFATTI
(1912–1985)

Paire de spot à poser « 568 »– circa 1950
Métal laqué noir epoxy et métal chromé
Édition Arteluce
19 cm

1 500 – 2 500 €

158
Gino SARFATTI
(1912–1985)

Lampe de bureau en agraffe « n° 571 »– 1955
Bras en métal chromé, diffuseur en métal laqué noir et perspex vert
Édition Arteluce
Transfert de l'éditeur
75 x 23 cm

2 500 – 3 500 €



158



159

Gino SARFATTI
(1912–1985)

Lampe à poser « 599/n »– 1968
Aluminium et métal chromé
Édition Arteluce
85 cm

6 000 – 8 000 €

159



160

Ettore SOTTsass
(1917–2007)

Lampe de sol « Cometa »– 1970
Perspex et tige de métal chromé
Édition Poltronova
207 x 36,50 x 365 cm

6 000 – 8 000 €

160



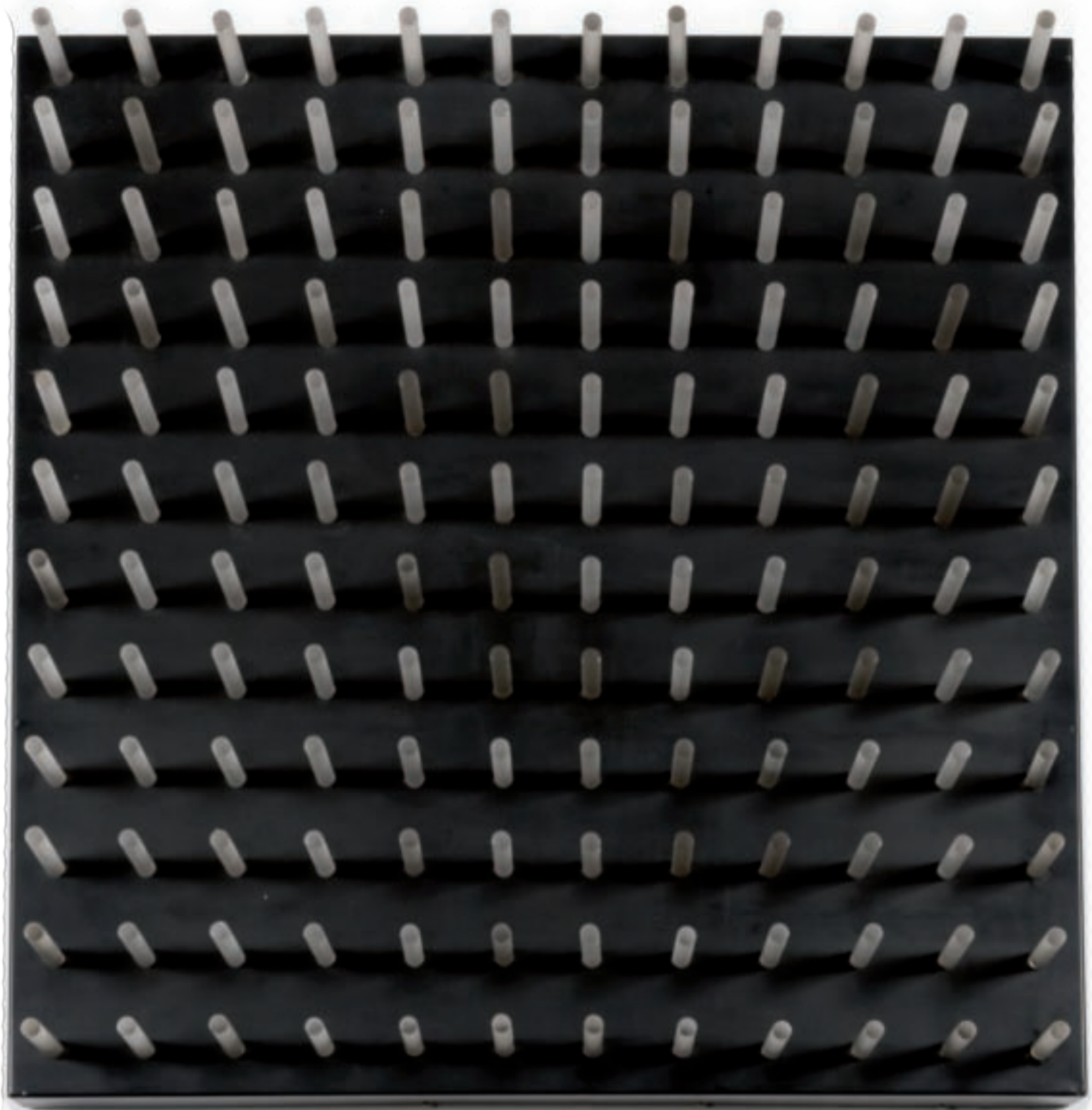
161

**Fabrizio COCCHIA
& Gianfranco FINI**
(Nés en 1931 & 1942)

Lampe « Quanta » – 1970
Structure en métal laqué noir, diffuseurs en
méthacrylate
Édition New Lamp
93 x 93 x 21 cm

10 000 – 12 000 €

161



162
Fabrizio COCCHIA
& Gianfranco FINI
(Né en 1942)

Lampe « Ascissa »– 1970
Acier satiné et méthacrylate
Édition New Lamp
28 x 40 x 40 cm

2 500 – 3 500 €

162



163



163
Paolo TILCHE
(1925–2000)

Paire de lampes « 6P2 »– 1968
Métal chromé, verre, filtre polarisant
et feuilles de cellophane
Édition Sirrah
30 x 28 cm

2 000 – 3 000 €

164
Fabrizio COCCHIA
& Gianfranco FINI
(Nés en 1931 & 1942)

Lampe « Morgana »– 1969
Base en métal brossé, feuilles de plexiglas
Édition New Lamp
60 x 36 x 10 cm

3 200 – 3 800 €

164



165

Peter KEENE
(Né en 1953)

**Luminaire « The Dream Machine
Brion Gysin And Beyond »– 2009**
Barrette rotative de leds dont la couleur et
l'intensité sont modulés par le son. Leds,
aluminium, moteur
65 x 60 cm

5 000 – 7 000 €

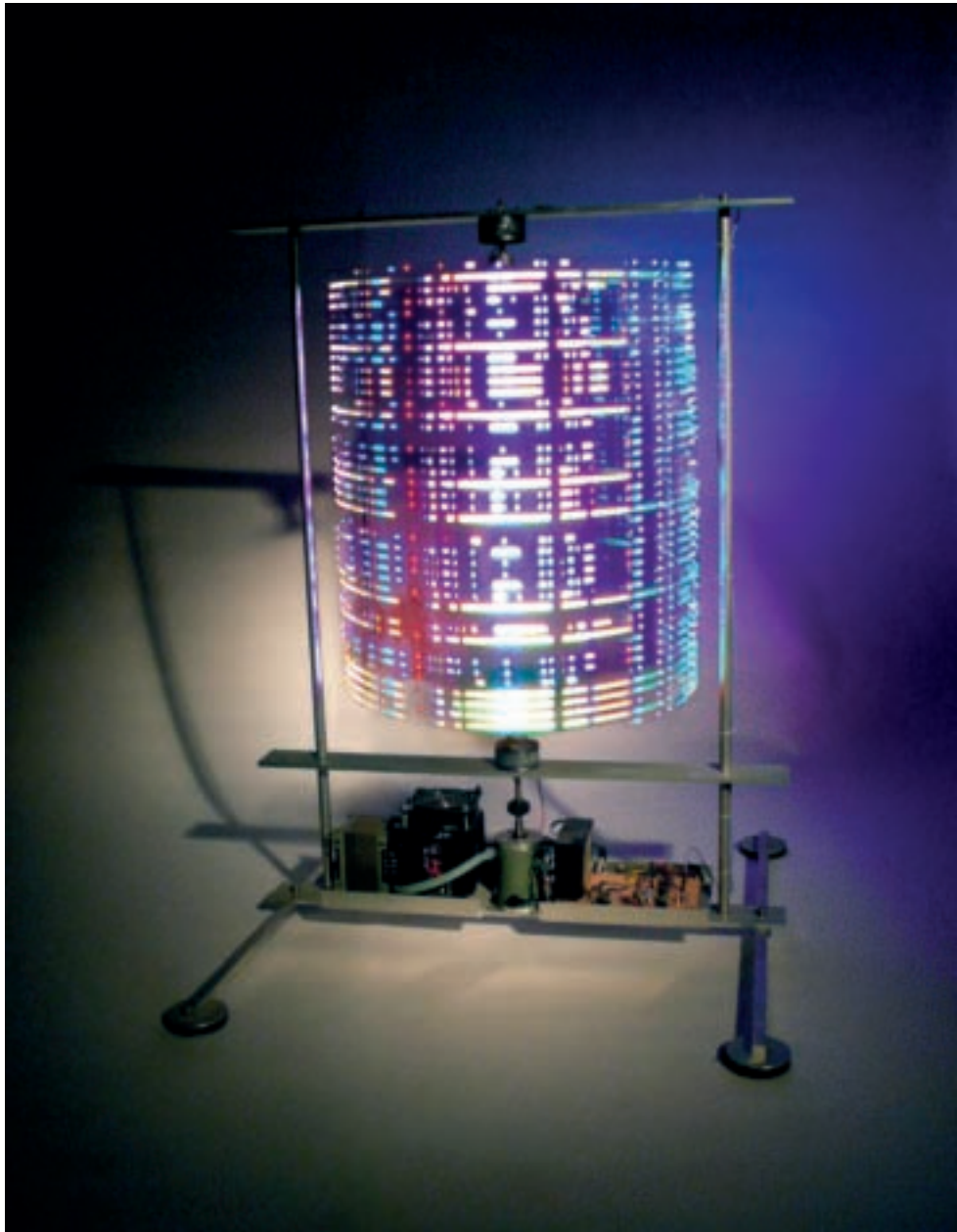
166

Peter KEENE
(Né en 1953)

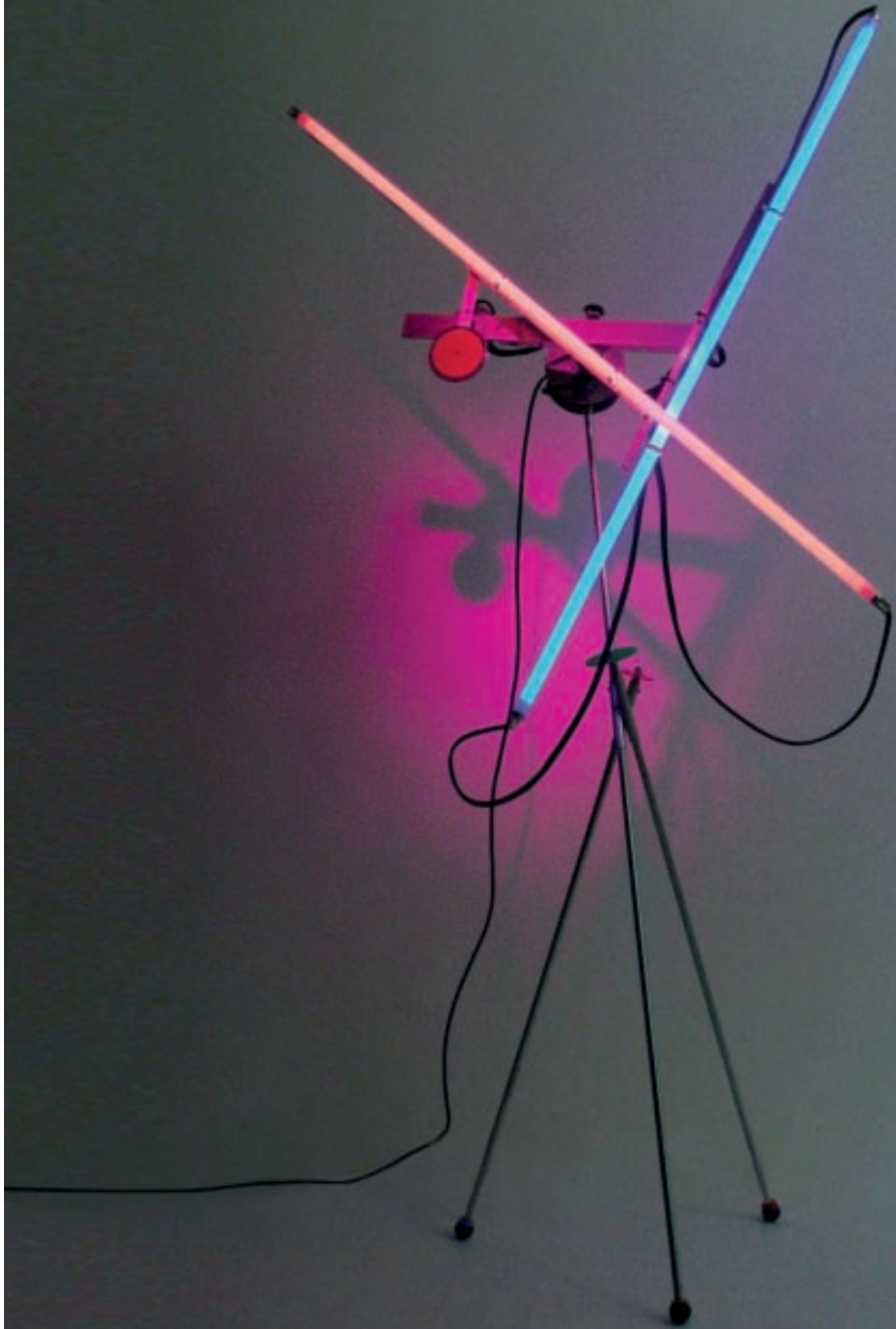
Luminaire « Area 42 »– 2009
Néons mobiles à luminosité variable.
Positionnement fixe ou mobile. Acier,
aluminium, tubes néon et moteur
220 x 170 cm

1 500 – 2 500 €

165



166



167
Peter KEENE
(Né en 1953)

Stéréo « Take Off » – 2010
Aluminium repoussé et plexiglas, entrée
auxiliaire MP3
40 x 35 cm

2 000 – 3 000 €

168
Peter KEENE
(Né en 1953)

Suspension « Thé à la menthe » – 2008
Aluminium, moteurs, lampe halogène, service
à thé
50 x 45 cm

1 000 – 1 500 €

169
PIET. SO

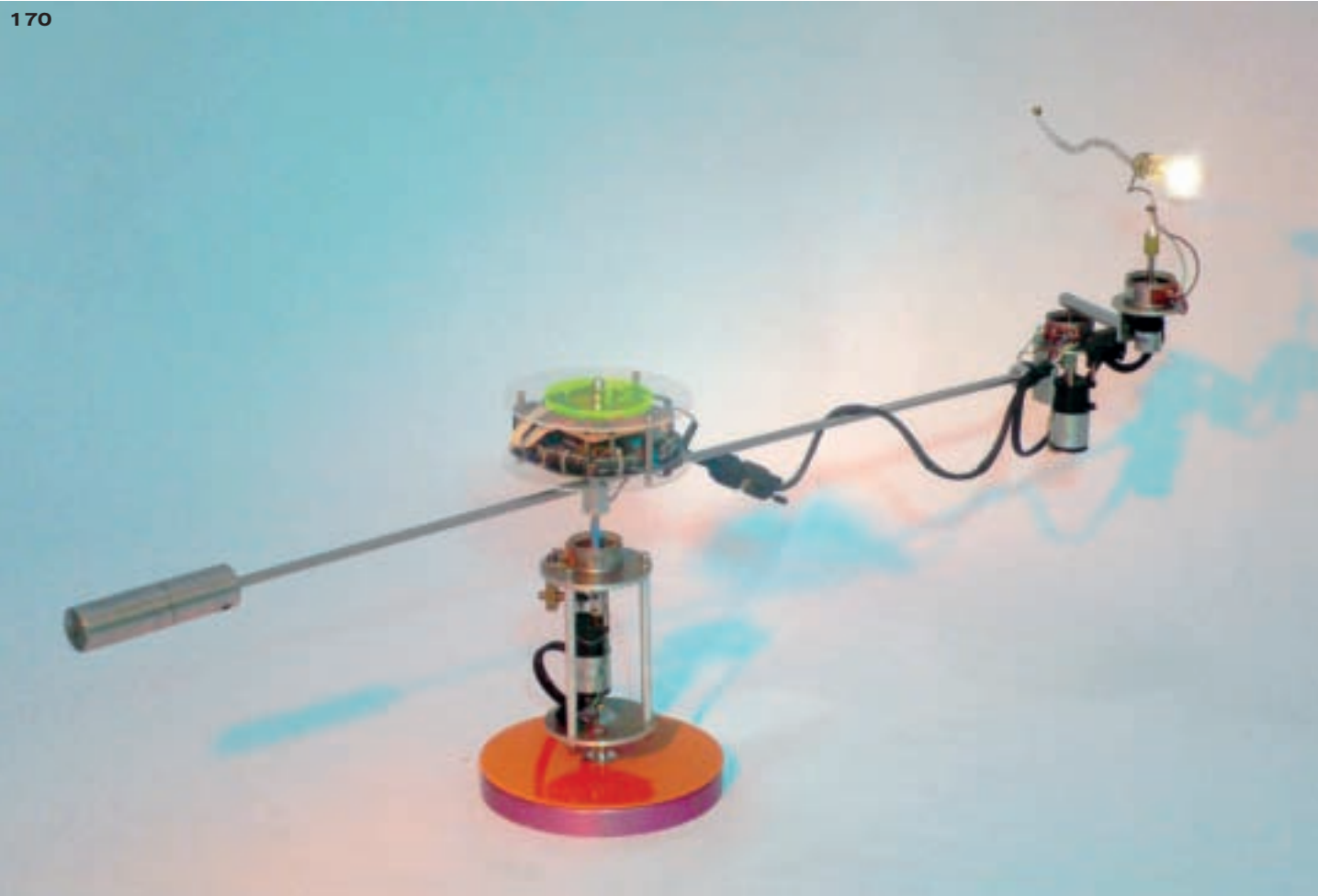
Suspension « La Chute » – 2010
Résine molle, pigments fluorescents, lampe UV
et 3 lampes halogènes, acier et plexiglas
45 x 60 cm

1 000 – 1 500 €

170
Peter KEENE
(Né en 1953)

**Luminaire « Like A Fish
Out Of Water » – 2004**
Lampe mobile au sol ou en suspension;
l'ampoule se déplace en trois mouvements
imitant la nage du poisson. Ampoule, système
d'asservissement, moteurs, plexiglas et acier
40 x 120 cm

1 500 – 2 500 €



171
Elisabeth GAROUSTE
et Mattia BONETTI
(Nés en 1949 et 1953)

Table de salle à manger « Fourche » - 1987
Piètement en fer battu et oxydé,
plateau en verre
Edition « En attendant les barbares »
Estampille de l'éditeur
Numérotée 1/8
Estampillée BG
73 x 105 cm

4 000 – 6 000 €

172
Gino SARFATTI
(1912 – 1985)

Lampadaire « 1045 » – circa 1965
Structure en fil d'acier cintré, soudé et laqué
noir, réflecteur orientable en tôle laquée
blanche
Édition Arteluce
158 x 53 x 29 cm

6 000 – 8 000 €

171



172



173

Ettore SOTTASS
(1917–2007)

Totem « Odalisca » – création 1967

Base en bois recouverte de laminé blanc sur laquelle reposent treize éléments en céramique jaune, blanche et noire
Édition Bitossi
Plaque sur la base
20 exemplaires + quelques épreuves d'artiste
Exemplaire réalisé en 1988 dans le cadre de la collection « Mirabilli »
212 x 50 x 50 cm

20 000 – 30 000 €

174

Joe COLOMBO
(1930–1971)

Fauteuil « Tubo » – 1969

Structure en PVC recouverte de mousse et de vinyle blanc, pinces en acier et caoutchouc
Édition Flexform Prima
61 x 104 x 61 cm

5 000 – 7 000 €

175

Joe COLOMBO
(1930–1971)

Paire de fauteuils « Elda » – 1965

Coque moulée en polyester renforcé de fibre de verre, revêtement en cuir noir
Édition Comfort
92 x 94 x 115 cm

6 000 – 8 000 €

173



174



175



176
Gionatan de PAS, Donato
d'URBINO, Paolo LOMAZZI

Table de salle à manger « Esse » – 1969
Plateau en palissandre et noyer, piètement en
acier chromé, système d'allonges
Édition Acerbis
Étiquette de l'éditeur
72 x 160 x 120 cm

7 000 – 9 000 €

177
Gianfranco FRATTINI
(1926 – 2004)

Bar roulant – 1956
Pallisandre
Édition Bernini
76 x 69 x 47 cm

1 800 – 2 200 €

178
Gaetano PESCE
(Né en 1939)

Table de salle à manger – 1994
Résine polychrome
73 x 113 cm
Provenance :
Bureaux de l'agence TBWA / Chiat Day à New Yc

4 500 – 5 500 €

177



178



176



179

Marc NEWSON
(Né en 1962)

Fauteuil « Embryo »— 1988

Piètement en acier chromé enchassé dans une coque en mousse de polyuréthane recouverte de néoprène orange
Pièce signée. Édition IDEE Japon
80 x 85 x 80 cm

4 000 — 6 000 €

180

Angelo MANGIAROTTI
(Né en 1921)

Console « Eros »— 1971

Marbre blanc veiné gris
Édition Fucina pour Skipper
71 x 180 x 45 cm

5 000 — 7 000 €

181

Oswaldo BORSANI
(1911–1985)

Canapé « D70 »— création 1954

Structure en tube d'acier laqué noir, rembourrée de mousse, recouverte de tissu, système de réglage
Édition Tecno
Plaque de l'éditeur
84 x 190 x 96 cm

6 000 — 8 000 €

180



181



179



182
Florence DOLEAC
(Née en 1968)

Tapis « Vague à l'âme »

Chaîne et trame coton, velours laine
(filée à la main).
Pièce unique. Signée au dos
Édition Parsua
Dimensions (à plat): 420 x 400 cm

6 000 – 8 000 €

183
Michel BOYER
(Né en 1935)

Paire de tabourets – 1968

Piètement constitué d'une feuille d'acier
inoxydable, coussin d'assise en cuir noir
Édition Rouve
38 x 50 x 50 cm

4 000 – 6 000 €

184
Michel BOYER
(Né en 1935)

Bureau – circa 1970

Structure en palissandre et aluminium
microbillé, caissons suspendus recouverts de
mélaminé blanc
Bureau: 75 x 200 x 90 cm
Retour: 55 x 70 x 40 cm

Provenance :

Siège de la Banque Rothschild - Paris

Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur

12 000 – 18 000 €

182



183



184



185

Yonel LEBOVICI
(1937 – 1998)

Livre – objet « Le Book » – 1995
Coffret en aluminium, méthacrylate
et système électrique. Contient
un exemplaire du livre « Yonel
Lebovici – Sculpteur de haut
niveau » par M. Chartier aux Éditions
Stein Ouaki
30 x 32 cm

1 000 – 1 500 €

185



186

Willy RIZZO

Rare table basse – bar – circa 1970
Corps en bois, inox et perspex
44 x 136 cm

5 000 – 7 000 €

186



187

**Eléanore PEDUZZI - Uli BERGER -
Klaus VOGT - Riva HEINZ ULRICH**

**Canapé modulable modèle
« DS – 600 » – 1972**
Structure en bois garni de mousse recouverte
de cuir fauve
Édition De Sede. Composé de 20 éléments.
72 x 520 x 100 cm

6 000 – 8 000 €

187



HÔTEL MARCEL DASSAULT
7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES
75008 PARIS

T. +33 1 42 99 20 20
F. +33 1 42 99 20 21
E. contact@artcurial.com

www.artcurial.com

SAS au capital de 1 797 000 €
Agrément n° 2001-005

ASSOCIÉS
Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

DIRECTEURS ASSOCIÉS
Violaine de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan

**ADMINISTRATION
ET GESTION**
Direction : Nicolas Orlowski

Secrétaire général :
Axelle Givaudan

Relations clients :
Marie Sanna-Legrand, 20 33
Karine Castagna, 20 28

**Marketing, Communication
et Activités Culturelles :**
Emmanuel Bérard, direction
Morgane Delmas

Comptabilité et administration :
Joséphine Dubois, direction
Sandrine Abdelli, Marion Bégat,
Virginie Boisseau, Marion Carteirac,
Isabelle Chênais, Nicole Frerejean,
Mouna Sekour

Logistique et gestion des stocks :
Philippe Da Silva, Vincent Mauriol,
Claud Pereira, Lal Sellhanadi

Transport et douane :
Géraldine Papin, 16 57

**ORDRES D'ACHAT,
ENCHÈRES
PAR TÉLÉPHONE**
Marianne Balse, 20 51
bids@artcurial.com

**ABONNEMENTS
CATALOGUES**
Géraldine de Mortemart, 20 43

**CONSEILLER
SCIENTIFIQUE
ET CULTUREL**
Serge Lemoine

**COMMISSAIRES
PRISEURS HABILITÉS**
Francis Briest, François Tajan,
Hervé Poulain, Isabelle Boudot
de La Motte, Isabelle Bresset,
Stéphane Aubert, Arnaud Oliveux,
Matthieu Fournier

ARTCURIAL TOULOUSE
JACQUES RIVET
Commissaire-priseur :
Jacques Rivet
8, rue Fermat. 31000 Toulouse
t. +33 (0)5 62 88 65 66
j-rivet@wanadoo.fr

ARTCURIAL DEAUVILLE
Commissaire-priseur :
James Fattori
32, avenue Hocquart de Turtot.
14800 Deauville
t. +33 (0)2 31 81 81 00
contact@artcurial-deauville.com

ARTCURIAL HOLDING SA
Président Directeur Général :
Nicolas Orlowski

Vice Président :
Francis Briest

Conseil d'Administration :
Nicole Dassault, Michel Pastor,
Francis Briest, Nicolas Orlowski,
Hervé Poulain, Daniel Janicot

Comité de développement
Président :
Laurent Dassault

Membres :
S.A. la princesse Zahra Aga Khan,
Francis Briest, Guillaume Dard,
Daniel Janicot, Serge Lemoine,
Delphine Pastor, Michel Pastor,
Bruno Pavlovsky, Hervé Poulain,
François Tajan

DÉPARTEMENTS D'ART

ART MODERNE
Directeur associé :
Violaine de La Brosse-Ferrand

Spécialiste : Bruno Jaubert
**Consultant pour les œuvres
de l'École de Paris, 1905-1939 :**
Nadine Nieszawer
Catalogueur :
Priscilla Spitzer, 20 65
Contacts : Tatiana Ruiz Sanz, 20 34
Jessica Cavaleiro : 20 08

ART CONTEMPORAIN
Directeur associé :
Martin Guesnet

Spécialistes : Hugues Sébilleau
Arnaud Oliveux
Spécialiste Italie :
Gioia Sardagna Ferrari
Catalogueur :
Florence Latieule, 20 38
Contact : Sophie Cariguel, 20 04

ORIENTALISME
Spécialiste : Olivier Berman, 20 67

**ESTAMPES,
LIVRES ILLUSTRÉS
ET MULTIPLES**
Expert : Isabelle Milsztein
Contact : Alexandra Cozon, 20 52

ART DÉCO
Expert : Félix Marcilhac
Spécialiste : Sabrina Dolla, 16 40
Recherche et documentation :
Cécile Tajan

DESIGN
Directeur associé :
Fabien Naudan

Spécialiste : Harold Wilmotte
Contact : Alma Barthélémy, 20 48

BANDES DESSINÉES
Expert : Éric Leroy : 20 17
Contact : Lucas Hureau : 20 11

HISTORIENNE DE L'ART
Marie-Caroline Sainsaulieu

**MOBILIER, OBJETS D'ART
DU XVIII^e ET XIX^e S.**
Spécialiste : Isabelle Bresset
Céramiques , expert :
Cyrille Froissart
Orfèvrerie, experts :
Cabinet Déchaut-Stetten
Contact : Sophie Peyrache, 20 41

**TABLEAUX ET DESSINS
ANCIENS ET DU XIX^e S.**
Spécialiste :
Matthieu Fournier
Dessins anciens, experts :
Bruno et Patrick de Bayser
Estampes anciennes, expert :
Antoine Cahen
Sculptures, expert :
Alexandre Lacroix
Tableaux anciens, experts :
Gérard Auguier, Cabinet Turquin
Contact : Elisabeth Bastier, 20 53

**ÉCOLES ÉTRANGÈRES
DE LA FIN DU XIX^e S.**
Spécialiste : Olivier Berman
Contact : Tatiana Ruiz Sanz, 20 34

**CURIOSITÉS,
CÉRAMIQUES
ET HAUTE ÉPOQUE**
Expert : Robert Montagut
Contact :
Isabelle Boudot de La Motte, 20 12

**SOUVENIRS HISTORIQUES
ET ARMES ANCIENNES**
Expert : Bernard Bruel
Contact : Sophie Peyrache, 20 41

LIVRES ET MANUSCRITS
Expert : Olivier Devers
Spécialiste :
Benoît Puttemans, 16 49

ART TRIBAL
Expert : Bernard de Grunne
Contact : Florence Latieule, 20 38

ART D'ASIE
Expert : Thierry Portier
Contact : Sophie Peyrache, 20 41

ARCHÉOLOGIE
Expert : Daniel Lebeurrier
Contact : Sophie Peyrache, 20 41

BIJOUX
Spécialiste : Julie Valade
Consultant international :
Ardavan Ghavami
Expert : Thierry Stetten
Contact : Alexandra Cozon, 20 52

MONTRES
Expert : Romain Réa
Contact : Julie Valade, 16 41

**ARTCURIAL MOTORCARS
AUTOMOBILES
DE COLLECTION**
Spécialistes : Matthieu Lamoure,
Pierre Novikoff
Consultant : Frédéric Stoesser
Contact : Iris Hummel, 20 56

AUTOMOBILIA
Expert : Estelle Prévot-Perry
Contact : Iris Hummel, 20 56

VINS ET SPIRITUEUX
Experts :
Laurie Matheson, 16 33
Luc Dabadie, 16 34
vins@artcurial.com

HERMÈS VINTAGE
Spécialiste : Cyril Pigot, 16 56

VENTES GÉNÉRALISTES
Spécialiste :
Isabelle Boudot de La Motte
Contacts : Juliette Leroy, 20 16
Élisabeth Telliez, 16 59

INVENTAIRES
Spécialiste : Stéphane Aubert
Consultant : Jean Chevallier
Contact : Éléonore Latté, 16 55

Tous les emails des collaborateurs
d'Artcurial Briest - Poulain - F.Tajan,
s'écrivent comme suit :
initiale du prénom et nom
@artcurial.com, par exemple :
vdelabrosseferrand@artcurial.com

Les numéros de téléphone
des collaborateurs d'Artcurial
Briest - Poulain - F.Tajan,
se composent comme suit :
+33 1 42 99 xx xx

CONDITIONS GÉNÉRALES D’ACHAT

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. en cette qualité Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur. les rapports entre Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 – Le bien mis en vente

a) les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) les indications données par Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie. Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 – La vente

a) en vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan.

c) le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

À toutes fins utiles, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente.

Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan aura acceptés.

Si Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

En cas de contestation Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu. L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix. en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 – L'exécution de la vente

a) en sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

- Lots en provenance de la CEE :
 - de 1 à 15 000 euros: 23 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,265 % et pour les autres catégories, TVA = 4,508 % du prix d'adjudication).
 - de 15 001 à 600 000 euros: 20 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,1 % et pour les autres catégories, TVA = 3,92 % du prix d'adjudication).
 - Au-delà de 600 001 euros: 12 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 0,66 % et pour les autres catégories, TVA = 2,35 % du prix d'adjudication).
- Lots en provenance hors CEE : (indiqués par un ☉).

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

- les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE.

Un adjudicataire CEE justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces: jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 7 600 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité ;
- par chèque ou virement bancaire ;
- par carte de crédit: VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte American Express, une commission supplémentaire de 1,85 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire. Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan serait avérée insuffisante.

d) le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.

Dans l'intervalle Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.

En cas de paiement par chèque, le lot ne sera délivré qu'après encaissement définitif du chèque par Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan.

A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 – Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra utiliser des moyens vidéos. en cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan.

5 – Prémemption de l'État français

L'état français dispose d'un droit de prémemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.

L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'état manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la prémemption dans les 15 jours.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la prémemption par l'état français.

6 – Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.

En outre Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.

Toute reproduction du catalogue de Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.

La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

7 – Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et notamment aux ventes d'automobiles de collection.

Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :

- de 1 à 100 000 euros: 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 % du prix d'adjudication).
- Au-delà de 100 000 euros: 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 % du prix d'adjudication).

a) Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) les véhicules sont vendus en l'état. les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. en revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) Lenlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

8 – Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. la nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

9 – Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.

Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

Retrait des lots :

L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et Artcurial- Briest-Poulain-F.Tajan décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'acquéreur.

Tous les lots d'une valeur supérieure à 10 000 euros de ce catalogue ont été contrôlés par le ART LOSS REGISTER Ltdt.

CONDITIONS OF PURCHASE

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is a company of voluntary auction sales regulated by the law of the 10 July 2000.

In such capacity Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan acts as the agent of the seller who contracts with the buyer. The relationships between Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified by salesroom notices or oral indications given at the time of the sale, which will be recorded in the official sale record.

1 – Goods for auction

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.

b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.

c) The statements made by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan about any restoration, mishap or harm arising concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation. The absence of statements by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect. Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.

d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates. Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever.

The estimations can be provided in several currencies; the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding

2 – The sale

a) in order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan before the sale, so as to have their personal identity data recorded. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.

b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be borne by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.

Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. However, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability / responsibility whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone. For variety of purposes, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.

d) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan which have been deemed acceptable. Should Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.

e) in the event where a reserve price has been stipulated by the seller, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached. The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent. The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in.

f) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will conduct auction sales at their discretion, in accordance with established practices. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.

In case of challenge or dispute, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to

designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.

g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, the successful bidder will be the bidder who will have made the highest bid provided the final bid is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.

The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word « adjugé » or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.

No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made. In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.

3 – The performance of the sale

a) in addition to the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes:

- 1) Lots from the EEC:
 - From 1 to 15 000 euros: 23 % + current VAT (for books, VAT = 1.265% of the hammer price; for other categories, VAT = 4.508% of the hammer price).
 - From 15 001 to 600 000 euros: 20 % + current VAT (for books, VAT = 1.1% of the hammer price; for other categories, VAT = 3.92% of the hammer price).
 - Over 600 001 euros: 12 % + current VAT (for books, VAT = 0.66% of the hammer price; for other categories, VAT = 2.35% of the hammer price).
- 2) Lots from outside the EEC: (identified by an .

In addition to the commissions and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 19,6% for jewelry).

3) The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.

An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.

The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required.

The purchaser will be authorized to pay by the following means:

- in cash : up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizen, up to 7 600 euros, costs and taxes included, for foreign citizen on presentation of their identity papers.
- By cheque or bank transfer.
- By credit card: VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 1,85 % additional commission corresponding to cashing costs will be collected).

b) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.

Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.

Any person having been recorded by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan has a right of access and of rectification to the nominative data provided to Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

c) The lot must be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan would prove insufficient.

d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes. In the meantime Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport.

Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as « procédure de folle enchère ». If the seller does not make this request within a month from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.

In addition, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option:

- interest at the legal rate increased by five points,
 - the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,
 - the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after « procédure de folle enchère » if it is inferior as well as the costs generated by the new auction.
- Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan also reserves the right to set off any amount Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.

- e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.

4 – The incidents of the sale

a) in case two bidders have bidden vocally, by means of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.

b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be able to use video technology. Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan shall bear no liability/responsibility whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.

c) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan as guidance. Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will not be liable for errors of conversion.

5 – Pre-emption of the French state

The French state is entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.

The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

6 – Intellectual Property Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan.

Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment. Furthermore, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed. Any reproduction of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work.

The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or representation rights thereof.

7 – Items falling within the scope of specific rules

For sales of cars - including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.

In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by degressive brackets:

- From 1 to 100 000 euros: 16% + current VAT (i.e. 3,13% of the hammer price).
- Over 100 000 euros: 10% + current VAT (i.e. 1,96% of the hammer price).

a) Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the possible reservations made in the description.

b) The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding. Indeed, the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing awareness of the condition of the vehicles, no complaint will be accepted once the sale by auction is pronounced.

c) For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on the official vehicle registration documentation.

d) Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof.

e) The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their noncirculating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.

f) The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 5.5% in addition to the hammer price, for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.

g) The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law.

h) The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will be restored at the costs and risks of their owner.

8 – Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independent from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

9 – Law and Jurisdiction

These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

Stockage et enlèvement des lots Storage & collection of purchases

Tél.: +33 (0)1 42 99 20 46 — Fax: +33 (0)1 42 99 20 22 — stockage@artcurial.com

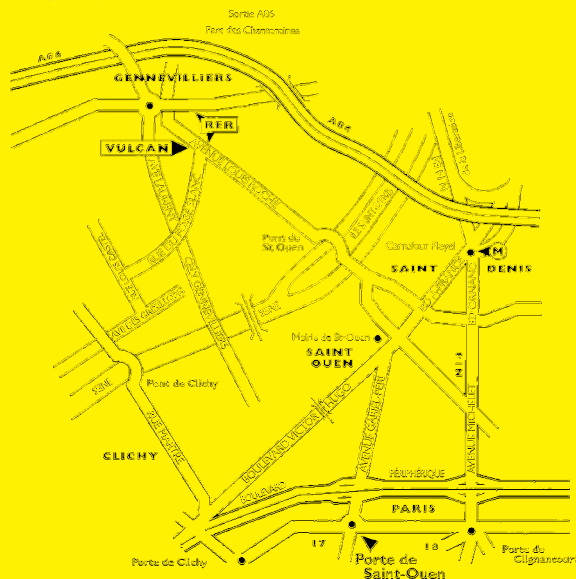
Il est conseillé de prévenir par courrier électronique, téléphone ou fax, le département stockage de la date désirée de retrait d'un lot.
Please advise our storage department by email, telephone or fax of the date when your lot(s) will be collected.

Tableaux et objets d'art Pictures & Works of Art

Vous pouvez retirer vos achats
au magasinage de l'Hôtel Marcel Dassault
(rez-de-jardin), soit à la fin de la vente,
soit les jours suivants :
lundi au vendredi: de 9h30 à 18h
(stockage gracieux les 15 jours suivant
la date de vente)

*Purchased lots may be collected from
the storage at the Hôtel Marcel Dassault
(garden level) either after the sale,
or from Monday to Friday from
9:30 am to 6 pm
(storage is free of charge for a fortnight
after the sale)*

Mobilier et pièces volumineuses Furniture & bulky objects



- Les meubles et pièces volumineuses ne pourront pas être enlevés chez Artcurial. Les meubles et pièces volumineuses seront entreposés dans les locaux de

Vulcan Fret Services :

Lundi au jeudi: de 9h à 13h

et de 14h à 17h

Vendredi: de 9h à 13h et de 14h à 16h

135 rue du Fossé Blanc. 92230 Gennevilliers

Contact: Ronan Massart,
ronan.massart@vulcan-france.com

Tél.: +33 (0)1 41 47 94 11

Fax: +33 (0)1 41 47 94 01

- Stockage gracieux les 15 jours suivant la date de vente. Passé ce délai, des frais de stockage vous seront facturés par Vulcan Fret Services

- Pour tout entreposage supérieur à 45 jours, un devis peut vous être adressé sur demande.

- Pour toute expédition de vos lots, Vulcan Fret Services se tient à votre disposition pour vous établir un devis.

- L'enlèvement des lots achetés ne peut pas être effectué avant le 4^e jour qui suit la date de vente.

- *All furniture and bulky objects may not be collected at Artcurial Furniture and bulky objects will be stored at the*

Vulcan Fret Services warehouse :

Monday to thursday: 9am – 1pm

and 2pm – 5pm

Friday: 9am – 1pm and 2pm – 4pm

135 rue du Fossé Blanc 92230 Gennevilliers

Contact: Ronan Massart,
ronan.massart@vulcan-france.com

Tel: +33 (0)1 41 47 94 11

Fax: +33 (0)1 41 47 94 01

- *The storage is free of charge for a 15 day period after the date of sale. Thereafter storage costs will be charged by Vulcan Fret Services.*

- *Vulcan Fret Services will be pleased to provide a quote, for any storage over 45 days, upon request.*

- *Vulcan Fret Service can also provide a quote for the shipment of your purchases.*

- *Lots can be collected after the 4th day following the sale's date.*

SetUp #1

Bureaux Chaises Lampes

Vente en préparation Novembre 2010

Contact: Alma Barthélemy +33 (0)1 42 99 20 48 / abarthelemy@artcurial.com



ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

Ordre d'achat *Absentee Bid Form*

DESIGN
VENTE N° 1839

LUNDI 14 JUIN, 20H
PARIS – HÔTEL MARCEL DASSAULT

☐ ORDRE D'ACHAT / *ABSENTEE BID*
☐ LIGNE TÉLÉPHONIQUE / *TELEPHONE*

TÉLÉPHONE / PHONE: _____

RÉFÉRENCES BANCAIRES OBLIGATOIRES À NOUS COMMUNIQUER
REQUIRED BANK REFERENCE:

EXPIRE FIN / EXPIRATION DATE:

[illegible][illegible]

PRÉNOM / FIRST NAME

ADRESSE / ADDRESS

TÉLÉPHONE / PHONE

FAX _____

EMAIL

APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS DE VENTE DÉCRITES
DANS LE CATALOGUE, JE DÉCLARE LES ACCEPTER ET VOUS PRIE D'ACQUÉRIR
POUR MON COMPTE PERSONNEL AUX LIMITES INDICUÉES EN EUROS,
LES LOTS QUE J'AI DÉSIGNÉS CI-DESSOUS. (LES LIMITES NE COMPRENANT
PAS LES FRAIS LÉGAUX).

I HAVE READ THE CONDITIONS OF SALE AND THE GUIDE TO BUYERS PRINTED IN THIS CATALOGUE AND AGREE TO ABIDE BY THEM. I GRANT YOUR PERMISSION TO PURCHASE ON MY BEHALF THE FOLLOWING ITEMS WITHIN THE LIMITS INDICATED IN EUROS. (THESE LIMITS DO NOT INCLUDE BUYER'S PREMIUM AND TAXES).

[illegible]

LES ORDRES D'ACHAT DOIVENT IMPÉRATIVEMENT NOUS PARVENIR
AU MOINS 24 HEURES AVANT LA VENTE.

TO ALLOW TIME FOR PROCESSING, ABSENTEE BIDS SHOULD BE RECEIVED AT LEAST 24 HOURS BEFORE THE SALE BEGINS.

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE
REQUIRED DATED SIGNATURE

À RENVOYER / PLEASE MAIL TO:

ARTCURIAL-BRIEST-POULAIN-F.TAJAN
7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES
75008 PARIS.

FAX: +33 (0)1 42 99 20 60